



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
de l'aménagement du territoire**

Le vendredi 16 février 2018 — Vol. 44 N° 154

Interpellation : L'absence de leadership mauricien autour
de la table du Conseil des ministres libéral

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de l'aménagement du territoire

Le vendredi 16 février 2018 — Vol. 44 N° 154

Table des matières

Exposé du sujet M. André Villeneuve	1
Réponse de la ministre Mme Julie Boulet	3
Argumentation	4
Conclusions	18
Mme Julie Boulet	18
M. André Villeneuve	19

Autres intervenants

M. Patrick Huot, président suppléant

M. Marc H. Plante

M. Donald Martel

Le vendredi 16 février 2018 — Vol. 44 N° 154

**Interpellation : L'absence de leadership mauricien autour
de la table du Conseil des ministres libéral**

(Dix heures)

Le Président (M. Huot) : À l'ordre, s'il vous plaît! Bonjour, tout le monde. Je déclare la séance de la Commission de l'aménagement du territoire ouverte. Je vous rappelle de bien vouloir éteindre la sonnerie de vos appareils cellulaires, s'il vous plaît.

La commission est réunie aujourd'hui afin de procéder à l'interpellation du député de Berthier à la ministre responsable de la région de la Mauricie.

Mme la secrétaire, est-ce qu'il y a des remplacements?

La Secrétaire : Oui, M. le Président. M. St-Denis (Argenteuil) est remplacé par M. Huot (Vanier-Les Rivières); M. Gaudreault (Jonquière), par M. Villeneuve (Berthier); et M. Laframboise (Blainville), par M. Martel (Nicolet-Bécancour).

Le Président (M. Huot) : Merci beaucoup. Je vous rappelle rapidement le déroulement de l'interpellation. Dans un premier temps, le député de Berthier aura un temps de parole de 10 minutes, suivi de la ministre pour également une période de 10 minutes. Par la suite, des périodes de cinq minutes seront allouées à la manière suivante : d'abord, un député de l'opposition, ensuite la ministre, un député formant le gouvernement, ainsi de suite. 20 minutes avant la fin de la séance, j'accorderai 10 minutes de conclusion à la ministre et un temps égal de réplique au député de Berthier. Je comprends aussi qu'il y a une entente à l'effet que le deuxième groupe d'opposition interviendra lors de la troisième et de la sixième période d'intervention.

Alors, maintenant, puisque nous avons commencé à l'heure, nous sommes corrects. Donc, je cède immédiatement la parole au député de Berthier pour une période de 10 minutes.

Exposé du sujet

M. André Villeneuve

M. Villeneuve : Merci. Merci, M. le Président. Je veux vous saluer ainsi que l'équipe qui vous accompagne. Je veux saluer, bien sûr, Mme la ministre ainsi que le député, qui vous accompagne, de Maskinongé, monsieur — ah! je ne peux pas nommer son nom, excusez — le député de Maskinongé, voilà. Je veux saluer aussi les gens qui vous accompagnent et je veux saluer, bien sûr, mon redoutable chercheur, qui est avec moi ce matin.

M. le Président, vous vous demandez peut-être, tout comme la ministre se le demande, elle aussi, probablement, pourquoi une interpellation sur la Mauricie. Je vous répondrai tout d'abord : Parce que les gens qui l'habitent sont tout simplement extraordinaires et que la région tout entière est tout aussi extraordinaire. Je pense que, là-dessus, on va être d'accord. Les Mauriciennes et les Mauriciens sont des gens accueillants, chaleureux, et leur notoriété dépasse largement les frontières de la région, voire du Québec. La ministre du Tourisme pourrait, j'en suis certain, vous en parler et peut-être vous en parlera-t-elle et sera d'accord avec moi, la plus grande richesse de la Mauricie, c'est d'abord et avant tout les gens qui l'habitent, les gens qui y vivent. C'est ça, la grande richesse de la Mauricie. Créatifs, innovateurs, entrepreneurs, voilà ce qui, sans être exhaustif, peut les décrire. Nous verrons d'ailleurs, au cours de cette interpellation, quelques exemples de ce génie qui anime les gens de ce pays.

Parlant de génie créatif, il me vient à l'esprit immédiatement la création de Digihub, M. le Président. Aussi, pensons au renouveau extraordinaire de la ville de Trois-Rivières, aussi bien sur les plans économique et culturel que sur celui de l'urbanisme. Et là on pourra parler du joyau qu'est l'UQTR, de la Cité de l'énergie, de l'amphithéâtre, et on pourrait ainsi continuer pendant encore longtemps cette liste. D'ailleurs, j'invite la ministre et le député de Maskinongé à la compléter, mais force est de constater que le temps manquera parce qu'elle est très longue, M. le Président.

Ajoutez à cela un territoire magnifique, des paysages à couper le souffle, forêts, lacs, montagnes, rivières, fleuves. J'en sais quelque chose, M. le Président, puisque, depuis que je suis tout petit, je ne manque jamais une occasion d'y séjourner ou de tout simplement venir y faire un tour.

La Mauricie est aussi une région qui s'illustre par une histoire fabuleuse, peuplée de défricheurs, d'explorateurs et de bâtisseurs. En fait, on ne peut penser à la Nouvelle-France sans penser à la Mauricie, et vice versa. L'histoire de la Mauricie, c'est l'histoire de cette belle et folle aventure qui se déroule depuis la Nouvelle-France jusqu'au Québec d'aujourd'hui. Tout au long de leur histoire, et de manière remarquable, les Mauriciennes et les Mauriciens ont su bâtir leur avenir et celui du Québec. Ils ont su développer, construire et innover dans plusieurs domaines, avec ou sans le soutien du gouvernement du Québec. Ce sont pour toutes ces raisons que j'estime que l'heure est maintenant venue pour le gouvernement du Québec d'être à nouveau un véritable partenaire de la Mauricie.

Avant d'aller plus loin, j'aimerais m'adresser aux travailleurs d'ABI et à leurs familles, qui sont actuellement touchés par un lock-out, M. le Président. Sachez que nous sommes de tout coeur avec vous et que nous déplorons la situation actuelle. Cette situation doit trouver rapidement un dénouement. Bien que ce soit un conflit de travail impliquant

une entreprise privée, M. le Président, il faut aussi rappeler que le gouvernement accorde à l'entreprise un tarif d'électricité réduit. Partant de là, le gouvernement doit assumer ses responsabilités, dont celle de mettre tout en oeuvre pour que ce conflit se règle et que les travailleurs puissent retrouver leurs emplois rapidement, et ce, dans le respect et la dignité.

Maintenant, je veux revenir sur la nécessité que le gouvernement du Québec redevienne un partenaire pour la Mauricie, M. le Président. D'ailleurs, le titre de l'interpellation est assez révélateur : absence de leadership mauricien autour de la table du Conseil des ministres. Depuis trop longtemps, la région n'a pas eu, de la part du gouvernement libéral, la reconnaissance et l'appui qu'elle a pourtant largement mérités. Le message que nous lançons aujourd'hui au gouvernement libéral est donc le suivant : Si vous n'aidez pas, est-ce que c'est possible de ne pas nuire? Eh bien, M. le Président, il semble que ce soit trop demander.

J'entre maintenant dans la partie un peu plus sombre de mon exposé, mais malheureusement cela est nécessaire, la situation doit être mise au jour, M. le Président. Aussi, je considère que nous sommes en droit aujourd'hui de nous poser la question suivante : Les députés libéraux, à défaut de soutenir la région comme ils auraient dû le faire auprès du gouvernement, ont-ils, par la mise en place de politiques d'un autre âge, M. le Président, nuï à son développement? Vous conviendrez avec moi que la question mérite d'être débattue.

Et là, M. le Président, je voudrais être très clair, n'y voyez surtout pas une quelconque contestation de notre part du choix de leurs représentants par les électeurs de la Mauricie. Nous respectons totalement ce choix démocratique. Voyez-y plutôt un exposé de l'implacable réalité et la véracité des faits. D'ailleurs, avant de passer aux faits, permettez-moi de citer une déclaration du président de la France, feu M. Mitterrand, qui disait : «Le peuple ne se trompe jamais, mais on peut tromper le peuple.»

Alors, allons-y avec des faits. D'abord, on se souviendra que la députée de Lavolette a dû démissionner de son poste de ministre déléguée à la Santé en 2003 pour des raisons, disons, d'éthique. Quelques mois plus tard, elle réintégrait le Conseil des ministres, cette fois à titre de ministre déléguée aux Transports. Puis, en 2007, elle fut nommée ministre en titre des Transports. On peut présumer que son passage à la commission Charbonneau lui coûta probablement une place lors de la formation par le premier ministre actuel de son cabinet en 2014. Mais, coup de théâtre, quelques mois plus tard, le premier ministre lui confie le ministère du Tourisme et, par la même occasion, la nomme responsable de la région de la Mauricie. Nous avons au moins cela en commun, Mme la ministre.

Il faut aussi souligner la présence de trois autres députés en Mauricie, trois autres députés libéraux. M. le Président, nous voilà au coeur de l'affaire. En effet, comment expliquer que quatre députés, tous libéraux, dont un ministre, ne soient pas intervenus pour empêcher et dénoncer des mesures pourtant toxiques pour le Québec, bien sûr, mais aussi et surtout pour la Mauricie? Pourrait-on y voir là de la loyauté envers leur chef? Et c'est probablement le cas, mais la loyauté des députés doit aussi être... en fait, je devrais dire, doit être, au premier chef, envers leurs commettants et leur région. Lorsque le premier ministre décida, en 2014, d'appliquer à la lettre — je dis bien «à la lettre» — le programme de la CAQ, les députés libéraux, tous en chœur, s'écrièrent : Bravo! Quant aux députés de la CAQ, ils revendiquèrent être l'original et non une simple copie, mais ça, c'est une autre histoire, M. le Président. Les députés libéraux commencèrent alors sans tarder la mise en oeuvre du plan caquiste. Et c'est à ce moment précis que nous aurions pu espérer qu'au moins certains d'entre eux mettent, comme on dit, leur pied à terre et ainsi se lancer à la défense de leur région. Nous sommes loin ici de députés de la trempe de Claude Pinard, ancien député de Saint-Maurice, qui, pour une simple rupture de services qui, malheureusement... il y avait eu un mort, il faut le déplorer, bien sûr, mais il avait mis son siège en jeu pour régler la situation.

Alors, pour ce qui est des quatre députés de la Mauricie, M. le Président, il n'en est rien. Vous voulez des exemples concrets et probants? Quand les conférences régionales des élus, les CLD furent démantelés, quand les mesures d'austérité en santé et en éducation furent décrétées, eh bien, ni la ministre ni ses collègues de la région ne se sont objectés à ces politiques. Pire encore, ils ont allégrement et avec entrain participé à la mise en place de ces mesures qui ont fragilisé, comme si c'était possible, les plus vulnérables de notre société, nos aînés, nos enfants, nos jeunes, les personnes souffrant de handicaps. Coupures de services sur coupures de services, rationnement sur rationnement, le plan caquiste était à l'oeuvre, M. le Président.

Bien sûr, ils vous diront qu'il fallait mettre de l'ordre dans la maison, atteindre l'équilibre budgétaire. Mais où étaient-ils donc en 2015 lorsque ledit équilibre budgétaire a été atteint? M. le Président, je ne peux pas vous dire où est-ce qu'ils étaient, mais force est de constater qu'ils n'ont rien fait pour empêcher cela. Bien au contraire, ils ont accepté le mot d'ordre du premier ministre de continuer de couper dans les services aux plus vulnérables. Pourquoi? Pour se constituer un butin électoral. J'en veux pour preuve la déclaration du premier ministre de la semaine dernière à Québec indiquant qu'il ne fallait pas présenter les baisses d'impôt comme un cadeau, mais qu'on n'avait pas besoin de tout l'argent envoyé pour faire la job. A ce sujet, M. le Président, je vous invite à lire l'article de la journaliste Josée Legault du 6 février dernier dans *Le Journal de Montréal*, dont le titre évocateur est *Tout simplement dégoûtant*. Ça donne une bonne idée de la situation à ce chapitre. Le butin accumulé est maintenant considérable, comme le démontrent les pluies de bonbons électoraux qui ont commencé à tomber un peu partout sur le Québec en cette année électorale et qui continueront certainement à tomber jusqu'à l'automne et aussi en Mauricie, j'imagine bien. Finalement, le gouvernement finance de nouveaux services avec l'argent provenant des coupures de ces mêmes services.

M. le Président, au cours de cette interpellation, nous aurons l'occasion d'échanger sur la région de la Mauricie avec certains membres de la partie gouvernementale. Tout comme nous, et avec raison, ils vous diront que les habitants de la Mauricie sont fiers et amoureux de leur région et du Québec. Tout comme nous, M. le Président, ils vous diront ou ils vous parleront de leurs réussites et de leurs nombreux succès. Tout comme nous, ils vanteront l'extraordinaire sens de l'entrepreneuriat des gens de ce coin de pays. Et ils auront raison de le faire parce que, M. le Président, tout cela est vrai. Ce qui est aussi vrai, M. le Président, c'est que la Mauricie a traversé des périodes difficiles au cours de son histoire et qu'elle a toujours réussi à se relever, et de belle façon. Cependant, le gouvernement du Québec peut et doit faire mieux pour

accompagner les Mauriciennes et les Mauriciens, qui en ont autant besoin que d'autres régions du Québec, ce qui, manifestement, au cours des années libérales, ne fut pas toujours le cas.

M. le Président, je reviens sur les coupures en santé, en éducation, où les gens les plus vulnérables de notre société ont été touchés de plein fouet. Et ce n'est pas le Parti québécois qui dit ça. Lisez les journaux, regardez la Protectrice du citoyen, écoutez la Protectrice du citoyen, c'est très clair, M. le Président, ce n'est même plus à prouver, tout cela.

Comment se fait-il, M. le Président, que les quatre députés de la Mauricie n'ont pas mis leur pied à terre? Comment se fait-il qu'ils ne se sont pas insurgés contre de telles pratiques? Lorsque vous savez que l'équilibre budgétaire est atteint, mais que vous continuez à sabrer et à couper chez les plus vulnérables de la société, M. le Président, c'est innommable comme façon de faire. On se serait attendu que les députés de la Mauricie, M. le Président... Parce qu'être député, là, que vous soyez au Conseil des ministres ou non, là, être député, c'est d'abord et avant tout travailler pour votre monde, protéger votre monde, être avec eux autres. Et on constate, M. le Président, que ça n'a pas été toujours le cas et vous verrez, avec les autres éléments de ma présentation, M. le Président, que, malheureusement, dans beaucoup de dossiers, ce ne fut pas le cas. Merci.

• (10 h 10) •

Le Président (M. Huot) : Merci. Merci, M. le député de Berthier. Maintenant, c'est au tour de Mme la ministre du Tourisme, ministre responsable de la région de la Mauricie. Vous avez 10 minutes pour vos déclarations d'ouverture.

Réponse de la ministre

Mme Julie Boulet

Mme Boulet : Alors, merci infiniment, M. le Président. Vous me permettez, d'entrée de jeu, M. le Président, de saluer mon collègue, alors, M. Plante, le député de Maskinongé. Je voudrais également remercier les gens de mon cabinet qui sont ici et également notre recherchiste, en arrière, Marc, qui a été d'une précieuse aide, là, pour nous chercher de l'information particulière, plus pointue sur des dossiers lors de notre préparation pour cette interpellation-là.

Alors, c'est avec grand plaisir qu'aujourd'hui on va parler de la Mauricie. Puis, à la limite, j'oserais dire que l'opposition nous donne une belle vitrine, une belle tribune pour dire tout ce qu'on a fait en Mauricie, parce qu'il y a des députés qui ne savent peut-être pas tout ce qui a été fait. Mais moi, je me sens un peu privilégiée parce que, sincèrement, nous sommes cinq députés en Mauricie, et je peux vous dire, M. le Président, que ce sont vraiment... nous sommes tous très, très, très présents sur le territoire. Nous sommes très proches de nos commettants, très proches de la population, à l'écoute de ces gens-là, de leurs besoins, de leurs préoccupations, de leurs inquiétudes.

Ça fait partie de... Je dis souvent : Quand on s'en va en politique, il faut aimer les gens. Moi, c'est la raison première de mon engagement en politique. Il faut aimer les gens, il faut être capable de se mettre à leur service parce qu'on est là pour ça, c'est la mission première de notre engagement. Ce n'est pas de faire de la partisanerie politique, puis je pense que ce n'est pas ça, le but ultime de notre engagement. Et, moi, ça fait bientôt 17 ans, M. le Président, que je suis députée du comté de Lavolette, alors, 17 années, réélue à six reprises. Et Dieu sait que j'ai un grand territoire. Alors, tout le monde sait ici que mon comté est parmi les plus grands comtés au Québec, près de 40 000 kilomètres carrés. Alors, je parcours ce territoire-là à toutes les semaines et je vais rencontrer tous les gens sur mon territoire, et c'est toujours avec un grand bonheur.

Je dis souvent, M. le Président, qu'un jour, quand je quitterai la politique, ma plus grande richesse, ça sera ces gens-là, les entreprises que j'aurai rencontrées. Et je suis convaincue que c'est la même chose pour vous, M. le Président, puis c'est la même chose pour mon collègue. C'est un travail, c'est une profession ou un travail qui nous permet de s'enrichir auprès de cette population-là.

Alors, évidemment, ça me fait plaisir de parler de la Mauricie parce que, vous savez, notre région a un parcours un peu atypique. Mais, au cours des dernières années, cette région-là a évolué grandement. Elle a fait beaucoup, beaucoup, beaucoup de progrès. Elle a parcouru un grand chemin dans les dernières années. Donc, on se rappelle tous que c'est une région qui a été toujours fortement industrialisée. Alors, notre tissu économique était basé sur la grande entreprise, essentiellement. Donc, on avait des entreprises comme l'Alcan, la Belgo, la Laurentide, Aleris, la Kruger, la Wayagamac. Alors, ça a toujours été la base de notre tissu économique, de grandes entreprises qui créent beaucoup d'emplois, qui génèrent de bons salaires, qui génèrent des bons fonds de retraite pour les travailleurs. Alors, ça a toujours été notre base économique chez nous.

Malheureusement, au fil des ans, on a vécu, et de façon, je vous dirais, assez intense et rapprochée, la fermeture de l'Alcan, de la Belgo, de la Laurentide, d'Aleris. Les grandes papétières comme la Kruger et la Wayagamac n'ont pas fermé, heureusement, mais ont dû se rediriger vers une autre production, parce qu'on sait que le papier journal, à travers la planète, il y a une diminution importante de la consommation de ce produit-là. Donc, ils ont eu l'obligation de se moderniser, de se renouveler, de faire une nouvelle production, et je vais y venir parce que le gouvernement a été un partenaire de ces enjeux-là, mais on a perdu de la grande entreprise, donc on avait l'obligation, tout le monde, en Mauricie, de reconstruire notre tissu économique.

Alors, je peux vous dire qu'après quelques années qui ont été particulièrement difficiles on peut aujourd'hui dire que la Mauricie, elle est fébrile, elle est effervescente, elle a parcouru un long chemin, relevé de nombreux défis, mais aujourd'hui on peut dire «mission accomplie», et on est tous très fiers. On est tous très fiers de voir la situation économique actuelle de la Mauricie, le chemin parcouru. Et, quand on pense au taux de chômage, qui est passé de 9,3 % en avril 2014 à 5,2 % aujourd'hui, M. le Président, c'est du jamais-vu. Alors, aujourd'hui, là, on ne cherche pas des emplois, aujourd'hui... Même les entreprises, avant, on disait : On manque de main-d'oeuvre. Puis ça, ça se passait à Montréal puis à Québec. Mais mon collègue pourra vous en parler abondamment, dans Maskinongé, dans le comté de mon collègue, les

entreprises ont beaucoup, beaucoup besoin de main-d'oeuvre, pas deux, trois personnes, c'est à coup de 200, à coup de 300, on cherche des travailleurs, M. le Président. Et ça, c'est un contexte, là, qu'on voit maintenant en Mauricie, qu'on n'a jamais vu, mais qui se voit également partout, dans toutes les régions du Québec. Alors, c'est une situation particulière.

Vous savez, le territoire de la Mauricie, il est grand, il est vaste, il y a des particularités socioéconomiques très différentes d'un pôle à l'autre. Quand on est à Trois-Rivières — et le collègue de Bécancour le sait — c'est plus technologique, des entreprises innovantes, en télécommunications beaucoup, dans la stratégie numérique. Quand on arrive dans le secteur... chez mon ami, c'est beaucoup le vêtement, c'est plus le manufacturier. Et, quand on arrive dans le secteur plus au nord, on a la forêt qui prend beaucoup de place encore, même si ça a été difficile de passer à travers les différentes crises au niveau de l'industrie forestière, la forêt qui est encore très présente, les scieries, alors, qui créent des emplois et qui sont encore vraiment des entreprises structurantes qui définissent encore l'économie de la Haute-Mauricie.

Si vous me permettez, je vais parler un tout petit peu, évidemment, de l'industrie touristique parce que, quand on parle de diversifier notre tissu économique, vous comprendrez que la ministre du Tourisme, elle se sent directement interpellée. La Mauricie, c'est un terrain de jeux exceptionnel pour l'industrie touristique. C'est 440 millions de recettes touristiques par année, 14 000 emplois et 1 300 entreprises. Nous sommes la sixième région touristique en importance au Québec sur 17 régions, en sixième position. Alors, après Montréal, Québec, l'Estrie, les Laurentides, c'est la Mauricie. Alors, franchement, on peut dire que, de ce côté-là, cette conversion-là, on l'a vraiment... On sait très bien que le tourisme, c'est une force, c'est une puissance qu'on a chez nous, et on l'a exploitée. Alors, on peut penser au tourisme de nature et d'aventure, au tourisme autochtone, au tourisme... agrotourisme et au tourisme événementiel. Au niveau événementiel, M. le Président, alors, bien là, on est vraiment très, très bons. Alors, on est la troisième région du Québec en termes d'importance de tourisme événementiel. Et le tourisme événementiel, ça fait un peu partie de notre ADN, au Québec, de notre marque de commerce. C'est une vitrine exceptionnelle pour le Québec à l'international, et on fait des produits qui sont... un produit d'appel touristique extraordinaire. On n'a qu'à penser au Festival western de Saint-Tite, M. le Président, qui vient de faire une étude méthodologique, là, la même étude que le Grand Prix de Montréal, la même étude, sur les mêmes bases, avec une clientèle centrée, et le festival génère des retombées à la hauteur de 45 millions de dollars. Alors, ils sont parmi les meilleurs au Québec, et tout ça se fait dans un petit village, et tout le monde le sait ici, dans un petit village qui a à peine 4 000 de population. Et, pendant notre événement, ils reçoivent 600 000 personnes dans un village de 4 000, où il n'y a pas d'hôtels, il n'y a pas d'auberges, il n'y a pas d'hébergement. Alors, c'est toute la population qui a décidé de soutenir cet événement-là, d'être un partenaire et d'accueillir l'ensemble de ces touristes-là, alors, oui, on peut s'en féliciter.

• (10 h 20) •

Alors, M. le Président, mon collègue et moi, on a beaucoup de choses à dire, alors on aura du temps pour faire cet échange-là. Mais je vais juste clore, si vous me permettez... une parenthèse sur les commentaires du collègue. Alors, le plus gros coup qu'on a eu à subir au cours des dernières années en Mauricie, M. le Président, c'est la fermeture de la centrale nucléaire Gentilly. Et c'est le Parti québécois qui a mis la clé dans la porte de la centrale nucléaire. Alors, le collègue fait signe que, oui, il est fier de ça. Il est fier de ça, mais tantôt il va nous dire, par contre, qu'il manque d'emplois ou d'autres choses comme ça, mais c'est cette centrale nucléaire là qui produisait à peu près 3 % de notre énergie au Québec, qui permettait de diversifier notre portefeuille énergétique, qui était zéro gaz à effet de serre. Alors, ça n'a pas tout des avantages, mais ça n'a pas tout d'inconvénients. Mais chez nous, c'était 2 400 emplois, une masse salariale de plus de 50 millions de dollars. Et, sincèrement, il ira se présenter voir les travailleurs de cette entreprise-là, de la centrale, encore aujourd'hui il y a des cicatrices profondes que ces gens-là n'oublieront jamais. Alors, c'est le Parti québécois qui a fermé cette centrale nucléaire là et qui a créé, vraiment, une vague, une onde de choc chez nous au niveau de ces travailleurs-là.

Alors, pour le reste, M. le Président, M. le Président, on est privilégiés. Alors, il y a eu un fonds de diversification qui a été mis en place. Alors, on aura la chance, l'opportunité, tout à l'heure, d'en définir le bilan, les actions qui ont été posées suite à ce Fonds de diversification là. On vous parlera également de toutes les annonces que nous avons faites, des annonces structurantes, porteuses, des projets qui vont redéfinir l'économie de la Mauricie. On a également le fonds d'aide au rayonnement des régions qui a été mis en place par notre gouvernement. C'est 21 millions de dollars sur cinq ans qui est donné aux élus, aux gens qui sont imputables dans les régions, qui vont pouvoir décider eux-mêmes. Alors, ce n'est pas dans les bureaux à Québec que ça va être décidé. 21 millions de dollars qu'on donne aux élus pour qu'ils puissent décider de soutenir et d'accompagner des initiatives.

Argumentation

Le Président (M. Huot) : Merci. Merci, Mme la ministre. Merci, Mme la ministre. Nous allons maintenant débiter la période d'échange. Nous avons une période de 80 minutes pour six blocs d'échange. Donc, M. le député de Berthier, vous avez la parole pour un maximum de cinq minutes.

M. Villeneuve : Merci, M. le Président. En entrant dans le salon bleu tantôt, la ministre m'a dit, à micro fermé, que je perdais mon temps ici à parler de la Mauricie. Mais non, on ne perd pas notre temps, M. le Président, à parler de la Mauricie, parce que je suis heureux d'avoir entendu la ministre décrire, effectivement, que la Mauricie, comme je le disais dans mon introduction, c'est une région extraordinaire avec des gens extraordinaires.

M. le Président, je vais prendre la balle au bond. La ministre vient de dire qu'il y a un fonds de diversification économique de 200 millions qui a été mis en place par le Parti québécois. En 2009, M. le Président, en 2009, le Parti québécois a émis un communiqué, en décembre 2009, disant que la centrale Gentilly-2 serait fermée. Lors de la campagne de 2012, M. le Président, notre position était très claire : avec le gouffre financier de Point Lepreau au Nouveau-Brunswick,

où tout dérapait, il n'était pas question... Et ce que la ministre ne dit pas, M. le Président, c'est qu'ils le savaient, eux aussi, qu'on s'en allait dans le mur avec ça. Ils le savaient et ils ne l'ont pas dit durant la campagne, monsieur. Ils ont patiné comme les meilleurs patineurs artistiques, présentement, là, aux Olympiques. Ils ont patiné, mais les gens ne sont pas dupes, les gens savent que c'était inévitable, la fermeture.

Parlant du Fonds de diversification de 200 millions, M. le Président, non seulement ce fonds-là a permis de faire des projets qui, à terme, au bout de 15 ans, devraient atteindre 3,5 milliards au total, mais a permis et permettra de créer, à terme, 40 000 nouveaux emplois, des emplois de qualité, M. le Président, avec des salaires plus élevés que qu'est-ce qui aurait pu se donner à Gentilly-2. Alors, M. le Président, on n'est jamais fiers d'être obligés de poser un geste comme celui de la fermeture de Gentilly-2. On ne peut pas dire, comme la ministre nous a dit tantôt, qu'on était fiers de ça. Ce n'est pas une question de fierté, c'est une question de s'assurer de faire le choix qui était, à ce moment-là, nécessaire de faire, et on l'a fait. Je pense qu'on peut plus parler de courage, M. le Président. Je pense que le qualificatif de la ministre n'est peut-être pas... je pense que «courage» va mieux en termes de qualificatif.

M. le Président, je veux vous parler de Digihub, Digihub. Alors, le gouvernement n'a jamais voulu appuyer ce projet-là. Nous, au Parti québécois, on l'a fait parce qu'on y croyait. On croyait en ce projet-là, M. le Président. Et la première ministre, d'ailleurs, de l'époque, Mme Pauline Marois, avait annoncé 1 million de dollars pour venir en aide au projet. Et en novembre 2013 l'ex-ministre péquiste Mme Elaine Zakaïb est allée à Shawinigan pour annoncer une bonne nouvelle, cette fois un montant de 1,2 million de dollars qui était accordé pour la réalisation de la Station du numérique, qui allait devenir Digihub. Alors, M. le Président, nous avons posé des gestes pour la Mauricie, et c'est important de le dire. Et ça, c'est un projet tellement innovateur, et les députés, cinq députés libéraux, de la Mauricie, M. le Président, n'ont pas été à la hauteur, je vous dirais, quant à ce développement de projet là innovateur parce qu'ils n'ont pas su le comprendre ou investir dans ce projet-là.

M. le Président, je ne peux pas parler de la Mauricie sans parler de la crise forestière ou des crises forestières. Et, encore là, M. le Président, rappelez-vous, le gouvernement libéral de l'époque, au début des années 2000, avait prévu que la crise financière, à terme, ça serait une perte de 300 emplois. M. le Président, perte de plus de 2 000 emplois, elle en a parlé tantôt, la ministre : Laurentide, Grand-Mère; Belgo à Shawinigan; fermeture de Fermco à Saint-Adelphe; fermeture de scierie Crête, Saint-Séverin; réduction du personnel, scierie Rivière-aux-Rats; fermeture usine Groleau, Sainte-Thècle; réduction d'emplois dans une usine de Wayagamack. Alors, M. le Président, le gouvernement libéral a lancé plusieurs plans, ça, on va leur accorder, ils ont lancé plusieurs plans en foresterie. Le problème, c'est qu'un plan après l'autre, M. le Président, ça ne fonctionnait pas. Il n'était pas possible pour les entrepreneurs de décaisser l'argent, d'obtenir l'argent des prêts. Alors, imaginez la difficulté. Alors, M. le Président, la forêt, c'est un incontournable en Mauricie, on doit l'appuyer. Il faut que le gouvernement du Québec soit davantage à l'écoute des gens de la Mauricie à ce sujet-là.

M. le Président, je sais que le temps file, mais je veux vous parler rapidement, puis j'y reviendrai tantôt, des inondations. Je sais que le député de Maskinongé est sorti sur les inondations. Et les chiffres que j'ai vus... Et j'ai parlé à des gens sur le terrain. Les gens sont en colère par rapport aux inondations, ils sont en colère. Le chiffre que j'ai vu, c'est qu'il y aurait eu un déboursé de 1 650 000 \$ dans le dossier, actuellement. Il y aurait eu deux pertes de maisons, on enlève 300 000 \$, il reste 1 250 000 \$, divisé par 308 personnes, ça fait 4 000 \$ par personne, par maison. Ça paie à peine les sacs de sable, M. le Président.

Alors, le gouvernement s'est embourbé totalement dans ce dossier-là. S'il avait suivi la marche à suivre qu'on a prise, nous, au Parti québécois, dans le cas de Mégantic, peut-être il aurait pu s'en inspirer. Ce n'est pas normal qu'après un an, M. le Président, tout près d'un an, que les gens soient encore dans cette situation-là intenable. Et ils sont en colère, et ils ont raison de l'être. Et on ne me fera pas accroire, M. le Président, qu'on n'a pas l'appareil qu'il faut au Québec. L'État québécois est capable de gérer ça. C'est une question de volonté...

Le Président (M. Huot) : Merci, M. le député de Berthier. Mme la ministre, la parole est à vous.

Mme Boulet : Alors, merci, M. le Président. Alors, d'entrée de jeu, je vais revenir sur le dossier de Gentilly. Puis je suis contente, on a avec nous le député de Nicolet-Bécancour, donc c'est carrément chez lui, alors je suis convaincue que lui aussi, il pourrait jaser longtemps là-dessus. Alors, quand le député de Berthier dit : C'est nous autres qui a décidé de la fermer, mais le Parti libéral voulait la fermer... Quand on est n'est pas capable d'assumer que c'est nous autres qui a fait quelque chose, ce n'est pas drôle, hein? Quand on est obligé de dire : Les autres avant nous voulaient le faire... Imaginez-vous, il le sait, lui, il est dans la tête du premier ministre du Québec, il sait qu'est-ce que le premier ministre voulait faire. Aïe! Wow! C'est toute une défense. On l'a fermée, mais les autres avant nous voulaient le faire. Wow! C'est fort, c'est fort, fort.

Et l'autre chose, M. le Président, premièrement, moi, j'étais là, je n'étais pas de l'autre côté, j'étais à côté du premier ministre, puis je peux vous dire que la bataille, on ne l'avait pas perdue. Ce n'est pas vrai qu'on avait décidé de la fermer, je peux vous le dire, M. le Président.

L'autre chose, il nous dit : C'est nous autres qui avons mis en place un fonds puis on va créer 40 000 emplois avec ça. Alors, je n'ai rien contre le fonds de Gentilly, on est contents de l'avoir, puis on l'a exigé, puis on l'a demandé, puis le collègue de Bécancour va sûrement en parler, mais votre 40 000, là, au PQ, là, vous en aviez fumé du bon, 40 000 emplois. Il y en a 4 000 de créés à l'heure actuelle, de créés ou sauvegardés avec plus de la moitié de l'argent. On est loin du 40 000. M. le député de Berthier, 40 000, vous rêviez en couleurs. Alors, c'est ça...

M. Villeneuve : M. le Président, j'aimerais que la ministre...

Le Président (M. Huot) : Oui, un instant, un instant, un instant. On évite de s'interpeler. Vous aviez la parole pour cinq minutes. Mme la ministre a une réplique de cinq minutes. Votre tour va revenir trois ou quatre fois, vous aurez l'occasion de répliquer. On évite de s'interpeler, s'il vous plaît. Mme la ministre.

• (10 h 30) •

Mme Boulet : Alors, l'autre dossier que j'aimerais parler, c'est le Digihub, comme il dit, et là c'est un fait anecdotique. Alors, la ministre, à l'époque, la ministre Zakaïb était allée annoncer de l'argent. Mais, vous savez, M. le Président, cet argent-là, elle venait d'où? Quand la Belgo a fermé, j'étais la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, et on avait négocié avec, évidemment, Abitibi ou Résolu, là, parce qu'ils ont changé de nom au fil des années, on avait négocié avec eux parce qu'ils avaient des problématiques avec leurs fonds de retraite, les travailleurs n'étaient pas certains de pouvoir avoir tous leurs fonds de retraite. Alors, on avait négocié avec eux des ententes pour actualiser les fonds de retraite, s'assurer que, d'ici quelques années, on atteigne la capacité pleine et entière pour être certains de rembourser les gens, puis leur livrer leurs fonds de retraite auxquels ils avaient droit, parce que les fonds de retraite, c'est une paie différée. Alors, c'était une obligation pour nous, on y tenait beaucoup, à imposer à l'entreprise de verser ces fonds de retraite là. Et en contrepartie on a dit : Quand vous allez fermer des entreprises dans des villes ou des municipalités au Québec, vous allez créer des fonds, des fonds de développement économique pour soutenir des initiatives porteuses dans les villes. Alors, quand vous allez fermer... Il y avait à ce moment-là... je pense que c'était 1 million de dollars ou 2 millions, de mémoire, qu'Abitibi ou Résolu devait mettre dans un fonds quand il a fermé la Belgo. Alors, ça, ça a été mis sous le gouvernement libéral. C'est moi-même qui ai signé les papiers pour la mise en place de ce fonds-là. Alors, la ministre, à l'époque, du Développement économique, qui n'avait pas de portefeuille économique, qui avait juste le titre, M. le Président, bien, elle est allée chercher l'argent dans le portefeuille de ce fonds municipal qu'on a imposé à la compagnie Résolu. On leur a demandé de mettre ce fonds-là pour, justement, quand ils quittent à quelque part... Étant donné que c'est une entreprise privée puis qu'après qu'on leur ait offert notre aide, nos programmes, qu'Investissement Québec les ait accompagnés, bien, évidemment, ils ont le choix, mais ils peuvent décider de fermer parce que la rentabilité n'est pas au rendez-vous, parce que le contexte du marché international a changé, parce que les gens ne consomment plus de papier journal, alors on leur a imposé la mise en place de ce fonds-là pour suppléer, pour être capable de dire : On vient d'avoir un gros coup, on a perdu 500, 600 emplois, comment on peut mettre d'autres initiatives en place et comment Résolu, par conscience sociale, pour être un bon citoyen corporatif, il peut être mis à contribution? Alcan avait fait la même chose. Alcan, quand ils ont fermé l'usine à Shawinigan, avait fait, de leur propre initiative, ce genre de fonds là. Alors, on s'est servi de l'idée, du modèle et on a demandé à Belgo de faire la même affaire, alors c'est là qu'on a puisé l'aide.

Maintenant, Digihub, on pourrait en parler, maintenant, tellement longtemps, M. le Président, parce qu'on vient d'aller faire une annonce. Justement, on reconnaît l'expertise du Digihub de Shawinigan. Tellement vrai que, maintenant, on a mis un fonds en place de 35 millions de dollars pour que des initiatives similaires puissent voir le jour dans toutes les régions du Québec. Comment on peut favoriser la concertation entre les entreprises qui font de l'innovation, qui font des nouvelles technologies, qui font de la stratégie numérique? Comment on peut faire un maillage efficace entre ces entreprises-là pour faire en sorte qu'ils soient aptes et qu'ils aient tout ce qu'il faut pour aller chercher des contrats à l'international? Alors, cette idée de maillage là, souvent, ce sont toutes des petites entreprises, mais...

Le Président (M. Huot) : Merci. Merci, Mme la ministre. Ça complète votre bloc d'intervention. C'est maintenant au tour du député de Maskinongé.

M. Plante : Merci beaucoup, M. le Président. Alors, M. le Président, quelle joie ce matin d'être en compagnie de ma collègue la ministre du Tourisme, mais surtout la députée de Laviolette, pour vous parler de la Mauricie. Et je remercie, moi aussi, le député de Berthier de nous donner l'occasion... Et j'ai remarqué, d'ailleurs, dans son discours de présentation, donc dans les 10 minutes qui lui étaient attribuées pour faire l'état de fait ou l'état d'armes contre le gouvernement sur la Mauricie, il a quand même pris 6 min 10 s sur 10 minutes pour dire comment que la Mauricie allait bien, que les gens étaient bons puis qu'on travaillait bien. Alors, je tiens à le remercier, parce qu'il n'y a pas juste nous qui le constate, mais lui aussi.

Une autre chose, son amour déclaré à la Mauricie soudainement m'a un peu surpris, parce que je me rappellerai toujours, en 2012, où il y avait deux députés ministériels en Mauricie, soit la députée de Champlain, Mme Noëlla Champagne, et le député de Saint-Maurice, qui était M. Luc Trudel, et, à cette époque, on a choisi de nommer le député de Drummond—Bois-Francs ministre responsable de la Mauricie, en ne faisant pas confiance, justement, aux gens de la Mauricie eux-mêmes, au Parti québécois, pour diriger les destinées de la Mauricie. Alors, aujourd'hui, quand on me parle de l'amour de la Mauricie, bien, c'est un nouvel amour renouvelé de leur part.

Rappeler — et il s'est corrigé — qu'en Mauricie, effectivement, on est cinq députés présentement et qu'on a tous à coeur le développement de nos circonscriptions. Et là il m'a interpellé directement sur les inondations, et il faut absolument que je lui explique le type d'inondations. Et d'ailleurs je suis un peu surpris de la déclaration du député de Berthier, qui a tout de même une circonscription limitrophe — on connaît bien la Mauricie — qu'il y a eu de l'eau, effectivement, dans la zone 0-2 ans jusqu'à la zone 0-20 ans. Comme le député de Berthier doit connaître bien sa circonscription, il doit savoir qu'à Saint-Barthélemy, exemple, à tous les ans, dans le chemin du Nord, il y a de l'eau, à tous les ans, annuellement, à tous les ans. Dans la circonscription de Maskinongé, M. le Président, c'est la même, même chose, soit à Maskinongé, à Louiseville ou à Yamachiche, dans un secteur où est-ce qu'il y a environ 300 à 400 maisons, tout dépend des années, qui sont inondées. Cette année, ça n'a pas fait différent des autres choses, à peu près 350 maisons ont été inondées dans ce secteur. Sur les 350 maisons, effectivement, les inondations ont créé des dommages. Je veux juste rappeler au député de Berthier, et sûrement qu'il a visité, c'est que la majorité des résidences dans ces secteurs sont prémunies contre les

inondations. Quand je veux dire prémunies, c'est que ces résidences-là ont un sous-sol ou un solage beaucoup plus élevé que la moyenne du naturel des domiciles, et la majorité, c'est soit des garages en dessous ou des choses en dessous qui permettent justement de ne pas attendre le premier plancher.

Juste rappeler, M. le Président, que le programme... Tantôt, il faisait une moyenne de 4 000 \$, à peu près, par maison sur le 1 250 000 \$ qui restait après avoir enlevé le 350 000 \$ des deux pertes totales qui n'ont pas été causées par des inondations, mais bien par des glissements de terrain dus aux inondations. Je veux juste rappeler au député de Berthier que ce n'est pas la même chose. Parce que, tu sais, quand on dit qu'on connaît la Mauricie, quand on expose notre connaissance de la Mauricie, il faut au moins aller voir les gens. Et d'ailleurs j'ai même rencontré des gens de Saint-Barthélemy, moi, pendant les inondations, qui étaient surpris de ma présence et de voir qu'un député allait à leur rencontre aussi souvent, et j'ai dit : Bien, écoutez, ça m'a fait grand plaisir de venir vous voir, parce que moi, je l'ai fait quotidiennement pendant les sept semaines des inondations.

Alors, M. le Président, pour vous dire que la moyenne de 4 000 \$, effectivement, c'est une moyenne qui est pondérée selon les réclamations qui ont été faites. Est-ce que tout est réglé? Non, effectivement, M. le député de Berthier, vous avez raison. Est-ce que des dossiers sont ouverts? Bien, il y a 310 dossiers d'ouverts présentement. Et on sait très bien, lui et moi, qu'il y a des résidences qui ne réclameront pas du tout. Pourquoi? Parce qu'il y a des résidences qui sont prémunies, qui n'ont pas d'eau, qui n'ont pas trop de dommages. Il y a d'autres résidences qui font des réclamations.

Vous dire aussi que, pour considérer un dossier fermé, puis il faut le rappeler, au ministère, pour avoir un dossier fermé, c'est un dossier qui est complètement clôturé, dont toutes les réclamations sont faites. Dans nos cas, il y a eu beaucoup de dommages extérieurs, donc à l'extérieur de la maison, soit le terrassement ou les choses comme ça. Et malheureusement, si le député de Berthier est franc, on a eu de l'eau presque jusqu'au début août dans certains secteurs de la circonscription, et malheureusement, quand il vient le temps de faire le terrassement ou de remplacer ces choses-là, bien, malheureusement, ils n'ont pas eu le temps avant la période d'hiver. Puis on sait qu'on a un hiver assez rigoureux, donc ces travaux-là seront effectués printemps ou été prochain. C'est ce que je voulais dire.

Après ça, je vais revenir plus tard, M. le Président, parce que je n'aurai pas le temps, mais, quand on nous parle de développement économique, je n'ai pas entendu le député de Berthier nous parler, justement, de confiance, la confiance que nous, notre gouvernement, on porte aux élus locaux, qu'on porte aux élus municipaux, qui font un travail exceptionnel. Et c'est d'ailleurs pour ça, tant au niveau des Affaires municipales qu'au niveau du gouvernement, qu'on a donné plus de pouvoirs aux municipalités pour qu'elles prennent elles-mêmes leurs décisions qui sont les plus près des gens et des citoyens. Mais ce que j'ai entendu dire du député de Berthier, c'est plutôt son attachement aux structures, aux structures. Que ça soit... Il a parlé tantôt des CLD dans son introduction et à la radio ce matin, alors on aura l'occasion de lui en parler un peu plus tard parce qu'il ne me reste qu'une seconde, alors, merci.

Le Président (M. Huot) : Merci. Merci, M. le député de Maskinongé. Pour la deuxième série d'intervention, M. le député de Berthier.

M. Villeneuve : Merci, M. le Président. Évidemment, je ne me targue pas de connaître mieux la région que mes illustres collègues d'en face, bien sûr. Je n'ai pas besoin de convaincre personne de cela. M. le Président, parlant d'inondations, rapidement, j'espère que le député de Maskinongé, avec ses collègues de la Mauricie, vont finir par faire quelque chose pour aider le monde agricole. Il y a 40 entreprises chez mon collègue, donc en Maskinongé, il y en a 40 dans mon comté qui ont été touchés parce qu'ils n'ont pas pu semer à temps, et les assurances ne couvrent pas la totalité des dommages. Alors, moi, je n'ai pas entendu du tout, du tout le député de Maskinongé en parler. On s'en occupe, M. le Président, on s'en occupe, puis le travail est en marche, puis on va régler la situation. En tout cas, on va l'expliquer au gouvernement. Si le gouvernement ne bouge pas, bien, il reniera la parole de la vice-première ministre, qui avait dit que les agriculteurs ne seraient pas oubliés dans cette histoire-là.

M. le Président, je veux vous parler des CRE et des CLD. M. le Président, en 2003, le gouvernement libéral abolissait les CRD et créait les CRE, conférences régionales des élus. Et ça, M. le Président, là, c'était pour les abolir 10 ans plus tard ou 11 ans plus tard. Le gouvernement libéral reprend le pouvoir, il abolit les CRE. Mais, M. le Président, ce faisant, il n'a pas juste aboli les CRE, il a aboli 40 ans — je vous dis bien, là, 40 ans — de concertation régionale. Et après ça on va me dire, du côté des députés de la Mauricie, que c'est important, la concertation régionale. Mais qu'ont-ils fait pour éviter ce massacre, ce saccage? M. le Président, Gérard Bruneau, le président, préfet de la MRC des Chenaux, croit qu'il aurait mieux valu préserver les CRE, qui fonctionnaient bien, qu'il n'était pas nécessaire de tout démolir. Allons-nous laisser la Mauricie mourir?, a-t-il demandé. Ce n'est pas moi qui le dis, là, hein? Moi, effectivement, je trouve ça abominable d'avoir démoli les CRE comme ils l'ont fait, d'avoir détruit 40 ans de concertation régionale. Quand c'est le député de Berthier qui vous le dit, on peut douter, peut-être, certains, mais là ce n'est pas moi qui vous le dis, c'est un préfet. Une autre personne, M. le Président, et là c'est le maire, M. Angers, le maire de Shawinigan, il dit : «...c'est autour de 60 % qui aura été coupé dans les budgets attribués aux MRC. Si d'autres régions du Québec ne voulaient plus de leur CRE, la Mauricie en avait cruellement besoin.»

Alors, c'est vrai que les élus municipaux font un travail extraordinaire, M. le Président. Je le prends comme un compliment de la part du député de Maskinongé, j'ai été maire pendant 10 ans. Merci de la petite fleur, M. le député de Maskinongé.

On reste sur les CRE. Martin Francoeur, *Le Nouvelliste*, M. le Président : «Le gouvernement libéral se targue d'avoir ainsi créé la plus importante opération de décentralisation. C'est ce même gouvernement qui, rappelons-le, a coupé les vivres aux centres locaux de développement et aux conférences régionales des élus.»

Et là ça n'arrête pas, M. le Président, la liste est longue. Un ancien député libéral de l'Agriculture, M. Picotte, qui dit : «MM. et Mmes les députés du gouvernement, vous ne trouvez pas que les collectivités et les gens des milieux agricoles

ont assez souffert de la déstructuration de leur milieu avec la perte des CLD, des conférences régionales des élus et des visées bureaucratiques de [ce gouvernement]!»

Toujours M. Picotte, ancien ministre libéral en Agriculture : «Le Québec des régions vit un retour en arrière de 50 ans.»

C'est ça, le bilan, M. le Président. Puis pourquoi qu'on fait l'interpellation sur la Mauricie? C'est parce que moi, je dis aux députés de la Mauricie : Est-ce que vous êtes intervenus quelque part auprès du gouvernement? Est-ce que vous avez demandé de changer d'orientation, de ne pas faire ce genre de choses là, de détruire, M. le Président, les CRE, de détruire les CLD, de mettre fin à 40 ans de concertation?

Et parlant, M. le Président, des programmes, hein, on parle ici budget des CRE, budget des CLD. En passant, ils ont aboli la Politique nationale de la ruralité, qui est reconnue à l'international, M. le Président, ils ont trouvé que ce n'était pas bon. À l'international, ils nous trouvent très bons, ils copient notre modèle, mais le Parti libéral, les députés de la Mauricie : Non, ce n'est pas bon, on détruit ça. Le fonds de soutien aux territoires dévitalisés, éliminé. Résultat : ils ont annoncé en grande pompe, de façon... Le ministre de la Sécurité publique disait : C'est d'une manière inédite qu'on fait ça. Ils ont annoncé le FARR, rayonnement des régions, le FDT, fonds des territoires. Alors, M. le Président, ils annoncent, en 2014-2015, un budget où il manque 6 millions à ce qu'il y avait auparavant. Il faut avoir du culot, tout de même, M. le Président, mais il faut avoir du culot pour détruire la concertation régionale comme ils l'ont fait, ne pas se lever, comme députés, puis défendre leur région, pour dire au gouvernement : C'est assez, c'est assez, ce n'est pas vrai que vous allez détruire...

Et là la société civile, M. le Président, est en colère. Elle a été évincée, elle a été évincée par la destruction des CRE. C'est... en fait, je n'ai pas de qualificatif, étant donné que je suis soumis à un certain lexique, M. le Président, je vais garder mes émotions pour moi-même. Mais ce n'est pas vrai, ce n'est pas vrai, M. le Président, que des députés qui sont au gouvernement, qui ne sont pas capables de défendre leurs régions, parce que ça a fait mal à toutes les régions du Québec, mais ils n'ont pas été capables de défendre leurs régions, c'est... Moi, j'aimerais ça qu'ils m'expliquent ça, comment ça se fait qu'ils ne sont pas capables d'intervenir pour, justement, dire au gouvernement : Ce que vous faites là, là, ça ne marche pas. Puis là ce n'est pas moi qui le dis, hein? C'est les gens de la Mauricie, là, qui l'ont dit, là, les journalistes, M. Picotte...

• (10 h 40) •

Le Président (M. Huot) : Merci. Merci, M. le député de Berthier. Mme la ministre, la parole est à vous.

Mme Boulet : Alors, merci, M. le Président. Alors, d'entrée de jeu, je vais répondre à l'inquiétude du député pour... non, je ne parle même pas... pour l'agriculture, les agriculteurs et les inondations. Alors, je suis convaincue que mon collègue est tout à fait d'accord avec vous, il y a une préoccupation à cet égard-là. Et, vous avez raison, il y a certains agriculteurs qui n'ont pas pu semer à temps, les terres étaient trop imbibées d'eau, la production n'était pas là au rendez-vous. Alors, je suis convaincue que le ministre de l'Agriculture et tous les collègues qui ont des comtés plus agricoles vont travailler très fort pour que ce dossier-là se règle, avec de l'aide possible, là, pour les agriculteurs.

Maintenant, sur la conférence régionale des élus, M. le Président, alors, ce qu'il est important de dire, c'est qu'il ne faut pas généraliser. Quand on généralise en politique, alors qu'il n'y a pas une région qui est pareille puis ça ne fonctionne pas pareil dans toutes les régions... La CRE, il l'a dit tout à l'heure, ça faisait 40 ans que ça existait. Alors, moi, je pense que, dans notre société, quand une structure existe depuis 40 ans, bien, oui, je pense qu'il faut, des fois, revoir tout ça. Des fois, il faut brasser ça, puis il faut revoir, puis dire : Est-ce que cette formule-là, est-ce que cette structure-là, elle répond bien aux besoins qu'on a actuellement? Est-ce que c'est une structure qu'on doit faire évoluer vers autre chose? Est-ce que cette structure-là, elle était vraiment très performante partout? Parce que je pense qu'on pourrait demander aux députés péquistes puis aux députés adéquistes ou caquistes, on pourrait leur demander, j'imagine que ça pourrait être très variable d'une région à l'autre. Il y avait des CRE qui étaient très performantes, il y avait d'autres CRE où il y avait de la dissension, où les argentés ne sortaient pas, les entreprises se plaignaient qu'ils ne pouvaient pas avoir accès aux fonds qu'on était... Parce que, vous savez, c'est des fonds qu'on leur verse puis c'est du capital de risque, donc il faut que ces institutions-là prennent un certain niveau de risque avec nos entreprises, parce que c'est un peu la dernière porte où on allait cogner. Alors, les gens allaient dans les institutions financières traditionnelles, et, quand ça ne faisait pas à la banque ou à la caisse, bien, c'était justement pour ça qu'on leur donnait des sous, pour qu'ils puissent accompagner et soutenir des projets. Alors, dans certaines régions, les entreprises se plaignaient que c'était difficile d'avoir accès à ces fonds-là, donc c'était très inégal. Alors, quand ça fait 40 ans que quelque chose existe, je pense que, dans notre société moderne, c'est important de se poser la question : Est-ce que c'est la formule qui est la mieux adaptée à notre réalité et à nos besoins? Alors, c'est comme ça qu'on a convenu qu'on pouvait passer à autre chose.

Alors, c'est dans ce contexte-là que le ministre des Affaires municipales et de la Sécurité publique a déposé sa loi sur la stratégie d'occupation et de vitalité des territoires. Parce que, dans un premier temps, M. le Président, ce qui est primordial, c'est de bien comprendre que les décisions pour les municipalités, pour nos petits villages, pour nos régions, pour nos MRC, ces décisions-là ne doivent pas être portées et décidées par des gens qui travaillent à Québec. Alors, ces gens-là travaillent très bien, à Québec, je n'ai rien contre eux, mais la réalité puis ce qui se passe sur nos territoires, dans nos villages, dans nos régions, je pense que les personnes les mieux placées pour décider de leur avenir, pour décider des choix qu'ils doivent prendre, pour décider des orientations qu'ils veulent avoir, ce sont nos élus municipaux. Et Dieu sait qu'on a des gens qui sont à la tête des municipalités qui sont dévoués, qui sont passionnés, qui sont profondément convaincus de leur potentiel, du potentiel de leur communauté et de la capacité exceptionnelle des gens sur leur territoire.

Alors, c'est ce qu'on a voulu faire dans cette stratégie d'occupation et vitalité des territoires, c'est de redonner ce pouvoir-là aux gens. Dans ça, c'était la première étape de dire à ces gens-là... Et d'ailleurs que ça soit la FMQ et l'UMQ, ils ont salué, ils étaient des partenaires dans cette décision-là du ministre. Ils étaient très heureux de cette action gouvernementale

là, qu'on les reconnaisse, dans un premier temps, et qu'on leur donne plus de pouvoirs. Alors, ça, ça a été fait dans un premier temps. Dans un deuxième temps, on a dit : Oui, on vous reconnaît et on va vous donner des sous que vous allez gérer sans qu'il y ait tous les critères et les paramètres de tous les programmes. Vous allez être les seuls et les premiers à décider où vous voulez investir. Alors, ce n'était pas tout à fait ça avec la CRE, il y avait des critères, des paramètres, des règles.

Alors, dans le contexte du FARR, qui est le Fonds d'appui au rayonnement des régions, c'est de l'argent qui est retourné dans les régions, et ce sont les régions et les élus, dépendamment dans chacune des régions... Il n'y a pas de formule pour tout le monde, c'est du cas par cas. Chaque région s'est organisée comme elle le souhaitait. Alors, chaque région a défini qui était son comité de sélection, qui va décider les dossiers qu'on priorise, mais chaque région a dû définir ses priorités d'intervention et de développement, pas le gouvernement qui a dit : En Mauricie, là, il faut miser là-dessus; puis vous autres, là-dessus; puis vous autres, là-dessus. Puis la chose extraordinaire, M. le Président, c'est que le choix des régions dans le FARR passe par-dessus le choix des ministères. Alors, même si ça ne passe pas...

Le Président (M. Huot) : Merci. Merci, Mme la ministre. Ça complète le bloc. M. le député de Maskinongé.

M. Plante : Merci beaucoup, M. le Président. Donc, écoutez, avec plaisir que je vais aborder le sujet de l'abolition des CRE et des CLD, et ça va me faire bien, bien plaisir de parler de l'expérience que je connais le plus, qui est l'expérience du comté de Maskinongé. Mais, juste avant, j'aimerais revenir sur la CRE de la Mauricie, qui, à l'époque, a dû retourner un surplus de 1,8 million de dollars parce qu'elle ne l'avait pas investi dans des projets destinés soit aux entreprises, aux organismes. Et cette belle collaboration et solidarité entre tous les acteurs portait-elle vraiment ses fruits sur le terrain quand on retourne 1,8 million de dollars au fonds consolidé? C'est là, la question.

Mais parlons d'avenir, parlons plutôt de demain plutôt que d'hier et parlons de ce que les gens font concrètement sur le terrain. Et je veux lire une citation, moi aussi, du préfet de la MRC de Maskinongé, donc c'est dans *L'Écho de Maskinongé*, le 20 juillet 2017 : «"Nous avons une MRC entreprenante. C'est la plus belle chose qu'on a faite d'intégrer le CLD à la MRC. Je ne reviendrais pas en arrière. Notre objectif était de maintenir [des services] de qualité aux entrepreneurs, et c'est ce qu'on a réussi à faire en travaillant ensemble", commente pour sa part Robert Lalonde, préfet de la MRC de Maskinongé» et maire de Saint-Léon-le-Grand.

Vous dire aussi, M. le Président...

Une voix : ...

• (10 h 50) •

M. Plante : ...et président de la Table des préfets de la Mauricie aussi.

Vous dire qu'il n'y a plus de concertation, M. le Président, c'est un peu exagéré. Ma collègue vient de me souffler à l'oreille, la Table des préfets, c'est justement une table de concertation de l'ensemble des élus de la Mauricie, l'ensemble des territoires. Et, vous savez, la collègue l'a bien démontré au départ, la Mauricie, c'est grand, c'est diversifié. Et, oui, on a besoin de se rencontrer puis de travailler ensemble, mais, quand on se met ensemble puis quand on met l'image de notre territoire justement, ça va bien.

Dans Maskinongé, comment ça a fonctionné? On a créé un comité qui s'appelle Vision Maskinongé. Sur ce comité-là, M. le Président, bien, il y a de la concertation, imaginez-vous donc. On ne l'a pas abolie, la concertation, on l'a laissée au choix des élus municipaux. La SADC, le CLD, le SANA, le carrefour jeunesse-emploi, bien des organismes gouvernementaux siègent sur ce comité de Vision Maskinongé là et travaillent très fort. Pour vous dire comment ça ne va tellement pas bien depuis qu'il n'y a plus les CLD, à ce que nous dit le député de Berthier, bien, écoutez, l'année passée, il s'est créé 600 emplois dans la MRC de Maskinongé. L'an passé, le Parc industriel régional de la MRC de Maskinongé, qui est situé à Louiseville, a vu presque la totalité de ses terrains être vendus, chose qu'on n'avait pas vue depuis des années.

Vous dire que l'appui de ce comité-là et l'appui du gouvernement à divers projets d'entreprise, que ce soit Omnifab, Marquis Imprimeur, Divel à Louiseville, Chemise Empire, que ce soit même l'Abattoir Trahan, on sait qu'il y a eu une acquisition avec Olymel, donc un nouveau partenariat d'affaires qui va permettre la création de 350 nouveaux emplois à Yamachiche, et ce, dès 2018. C'est quand même une très bonne nouvelle et c'est plusieurs millions de dollars qui seront investis. Vous dire aussi, M. le Président, que, quand on travaille ensemble, quand on travaille localement, on est vraiment près des besoins de nos entreprises, près des besoins aussi de la population. Le comité de la MRC de Maskinongé, dont je suis très fier, M. le Président — et que jamais on ne me dira que ça allait mieux avant, je ne le croirai pas — c'est justement être à l'écoute.

Tout à l'heure, ma collègue a parlé de pénurie de main-d'oeuvre. Et, oui, effectivement, dans ma circonscription, on vit de gros problèmes dans diverses entreprises, et c'est plusieurs, oui, centaines d'emplois qui sont disponibles et qu'on arrive à pouvoir avec les gens qui sont dans la MRC. Ce qu'on a fait, c'est qu'on a travaillé ensemble. On s'est mis en action. On a pris la roue qui tourne, parce que le gouvernement a donné le pouvoir aux élus municipaux de le faire sans être obligés de passer par plein de structures. La MRC a décidé de se prendre en main, a déposé un projet au gouvernement. Et d'ailleurs le ministère de l'Immigration et de la Diversité culturelle a aidé à 60 000 \$ cette initiative-là pour permettre, justement, d'aller recruter des gens tant à Montréal que des gens ou des travailleurs saisonniers qui viennent dans notre région pour pouvoir les emplois.

J'aimerais revenir, et je trouve ça bien, bien, bien important... Quand qu'on parle de concertation, il n'y a aucune formule qui est la meilleure. Ce qui compte, c'est que les gens se parlent. Pour que les gens se parlent, c'est une volonté locale. Ce que le gouvernement a fait, ce que le Conseil des ministres et le gouvernement a fait, c'est qu'on a donné le pouvoir, justement, aux gens locaux, municipaux de se prendre en main, de travailler ensemble et de collaborer. Ce qui arrive aujourd'hui, M. le Président, c'est qu'il y a des avancées sans précédent de pouvoirs donnés aux municipalités, mais il

y a aussi des dossiers qui sont montés et travaillés par les gens de la collectivité et qui ne leur sont pas imposés structurellement par le gouvernement, mais qui viennent vraiment de ce qu'ils désirent. Ma collègue a eu l'occasion de parler du FARR, du fonds d'aide au rayonnement des régions, qui est une mesure sans précédent et qui est surtout très facilitante pour nos élus et les organismes des régions de déposer des projets et de pouvoir, justement, répondre aux besoins de la population de la Mauricie. Je vous remercie, M. le Président.

Le Président (M. Huot) : Merci. Merci, oui, dans les temps, M. le député de Maskinongé. Pour la troisième série d'intervention, je reconnais maintenant M. le député de Bécancour.

M. Martel : Merci, M. le Président. Bien, très heureux de me joindre à vous. Je vais saluer mon collègue de Berthier, qui a eu la très bonne idée de parler de la Mauricie ce matin. Je veux saluer ma collègue ministre du Tourisme — j'allais la nommer, il ne faut pas faire ça — mon collègue de Maskinongé aussi.

Comme vous, M. le Président, on écoute les échanges depuis 45 minutes puis, veux veux pas, on entend des échanges de vieux partis : C'est de ta faute, c'est de ta faute. Je suis sûr que, comme vous, M. le Président, vous avez déjà rêvé d'offrir une troisième voix aux Québécois puis dire : On va sortir des vieux débats puis... Mais il n'est pas trop tard, soit dit en passant. Sincèrement... Bien, j'étais sincère, mais, sincèrement...

Une voix : ...

M. Martel : Oui, c'est ça. Sincèrement, ça me fait vraiment plaisir de parler de la Mauricie. J'avais préparé des dossiers plus précis. Puis ce qui est triste un peu dans... puis je comprends, je ne blâme pas personne, mais, tu sais, on devrait pouvoir poser des questions, avoir des réponses. Ce n'est pas très constructif. On arrive, tout le monde, avec nos dossiers un peu prêts puis on ne règle pas grand-chose. Mais il y a des messages à passer qui sont intéressants aussi.

Moi, je veux vous dire que, c'est ça, quand je vous écoutais, je pensais à la Mauricie. Moi, je viens de Grand-Mère. Quand je regarde mes parents, toujours vivants, mon père, ma mère habitent la même maison où j'ai été élevé à Grand-Mère depuis 53 ans. Puis là, quand je regarde les descendants Martel, là, je pense qu'on doit être 40 quelques, puis tout le monde habite la Mauricie, à part moi qui est juste de l'autre bord, à Saint-Célestin. Quand je regarde le côté de ma blonde, ils viennent tous de Shawinigan-Sud, ils habitent tous la région de la Mauricie. Donc, je connais très, très bien la Mauricie. Si vous me demandez, Mme la ministre, de m'amener sur telle rue à Saint-Tite, je n'ai pas besoin de GPS. Votre collègue, s'il veut m'amener à Yamachiche ou à Sainte-Ursule, cassez-vous pas la tête, je vais me rendre là. Puis je pense qu'il y a de quoi... La Mauricie, c'est beau, les montagnes, les lacs, la forêt. C'est une belle région, mais ça ne nous empêche pas de regarder ça de façon très lucide. Puis, quand je dis de regarder ça de façon très lucide — sacrifie! ça va vite — ça ne veut pas dire de ne pas être critique.

Je vous écoutais tantôt, sincèrement, à vous deux, là, reculons-nous... le député de Maskinongé est un petit peu plus jeune, là, mais reculons-nous de voilà une trentaine d'années, est-ce qu'on était mieux en Mauricie voilà 30 ans, quand on se comparait au reste du Québec, qu'aujourd'hui? Moi, je ne suis pas certain. Si on se comparait, la Mauricie, il y avait la grande entreprise, les salaires étaient élevés. Aujourd'hui, c'est beaucoup plus inférieur. Et le gouvernement libéral, Mme la ministre, il faut qu'il en prenne quand même une partie de la responsabilité, comme le Parti québécois. Je vais parler... On avait la grande entreprise et, pour pallier à ça, on a mis au monde un parc industriel à Bécancour pour dire : Regarde, quand la grande entreprise de Shawinigan, Trois-Rivières va partir, on va pouvoir meubler le parc industriel de Bécancour. Moi, ça fait 20 quelques années que je suis dans le territoire de Nicolet-Bécancour. Depuis 15 ans, il s'est perdu plus d'emplois dans le parc industriel de Bécancour qu'il ne s'en est créé. Ce n'est pas normal. C'est le meilleur potentiel de la grande entreprise au Québec, et il n'y a eu aucun résultat.

Tantôt, je vous entendais parler de la centrale nucléaire de Gentilly. Les libéraux, c'est vrai qu'ils ne sont pas responsables de la fermeture, mais, sincèrement, je pense que, s'ils avaient agi plus rapidement, on aurait pu commencer la réfection. Puis ce que je vais toujours reprocher au Parti québécois, ce n'est pas l'idéologie de ne plus avoir du nucléaire. Ce que j'ai toujours reproché au Parti québécois, c'est que le premier Conseil des ministres, où les gens prennent leurs dossiers, là, on prend la décision de fermer la centrale. Moi, quand je pense au scepticisme de la population par rapport aux élus municipaux, comment qu'on peut prendre une décision aussi importante qui concerne des milliers de familles dans une région et on arrive sans connaître les tenants et aboutissants du dossier, on décide de fermer la centrale? Je trouve ça très malheureux.

Je vais vous parler tantôt... Quand je dis que ça va moins bien en Mauricie-Centre-du-Québec, pensez à l'hôpital Comtois à Louiseville, pensez à l'Hôpital Laflèche, on avait tout...

Le Président (M. Huot) : Merci, M. le député Nicolet-Bécancour. Ça complète votre première intervention. C'est maintenant au tour de la ministre. Vous avez la parole pour cinq minutes.

Mme Boulet : Alors, merci beaucoup, M. le Président. Alors, M. le Président, vous me permettez, moi, je vais faire le tour, parce qu'il y a eu des investissements importants, là. Effectivement, la grande entreprise, elle nous a quittés, là, puis je pense que ça, c'est des choix d'entreprise dans un contexte de mondialisation où le marché s'est transformé de façon très importante. Et cette réalité-là, elle ne s'est pas produite à Shawinigan seulement, elle s'est produite un peu partout. Alors, de convertir, de reconverter notre économie, ce n'est pas une mince tâche. Dans le Centre-du-Québec, on a un taux d'emploi qui est plus uniforme avec des salaires plus moyens. Nous, on parlait de conditions très avantageuses avec de très bons salaires, alors il fallait trouver notre créneau à nous, notre place à nous pour remplacer ces entreprises-là. Mais, vous

savez, quand on ferme une grande entreprise qui a 500, 600 emplois, ça en prend plusieurs, petites et moyennes entreprises pour la remplacer, et évidemment les salaires, bien, ça prend un certain temps avant d'arriver au même niveau salarial.

Mais je veux vous rappeler qu'on a fait des investissements très importants au cours des derniers mois et des dernières années. Alors, on n'a qu'à penser à Kruger, où le gouvernement a investi 190 millions de dollars pour maintenir 270 emplois. Évidemment, c'était pour remplacer l'intégration et la diversification des activités de carton et d'emballage. Alors, l'objectif, c'était de diversifier deux usines de papier au Québec, alors, celle à Trois-Rivières, évidemment, et l'usine de Brompton. Là, ça permet de conserver 270 emplois. Il y a eu également 104 millions de dollars investis à la Wayagamac pour 328 emplois. On a réussi à attirer chez nous, et ça, c'est quelque chose d'exceptionnel, les bureaux de CGI. Alors, on sait que CGI, c'est une multinationale. Normalement, elle est toujours, toujours établie dans les grands centres. Alors, on lui a fait valoir... et le gouvernement a travaillé très, très fort pour que CGI vienne s'établir à Shawinigan. C'est une aide gouvernementale de 98 millions de dollars et qui a créé 300 emplois, et ces emplois-là, ce sont de bons emplois. Et c'est assez particulier parce que beaucoup de gens ont déménagé d'autres régions pour venir prendre ces emplois-là, ce qui a créé une grande diversité au niveau culturel parce qu'on a des gens de toutes les cultures qui sont venus relever le défi de mettre en place ce nouveau bureau de CGI. Alors, ça, c'est très important. Moi, j'ai une cartonnerie à La Tuque dans laquelle on vient d'investir également 10 millions de dollars chez WestRock à La Tuque. On a mis également 14 millions de dollars chez Nemaska Lithium qui va permettre une usine pilote de production d'hydroxyde et de carbonate de lithium à Grand-Mère.

Alors, M. le Président, il y a vraiment des projets vraiment, vraiment structurants, des investissements majeurs. On ne parle pas de contributions de 500 000 \$, mais on parle de contributions de 190 millions, de 104 millions, de 98 millions de dollars. On vient d'investir également 13 millions pour mettre la fibre optique sur la route qui mène de Grand-Mère au Lac-Saint-Jean. C'est le plus gros projet de la Stratégie numérique du Québec. Donc, 13 millions du gouvernement du Québec plus 13 millions du gouvernement fédéral, 26 millions pour rendre cette route-là plus sécuritaire, pour que les gens puissent avoir... les commerces puissent avoir accès au fil numérique, Internet haute vitesse, mais également ça va donner la possibilité de la téléphonie cellulaire.

Alors, il y a vraiment des investissements stratégiques qui ont été faits. Tous les projets qui sont actuellement à l'étude ont bénéficié d'un accompagnement du gouvernement. Ces projets-là ont permis de créer des emplois, d'en sauvegarder, d'en maintenir. On pense également à Arbec, qui est dans l'industrie forestière, 7,5 millions pour 250 emplois directs et indirects. Alors, sincèrement, on peut dire, là, qu'on a été très actifs.

Et moi, je connais bien mes collègues et je peux vous dire que, quand un collègue de la Mauricie a un dossier, il reçoit toute l'écoute, toute l'attention, et ces dossiers-là sont regardés minutieusement au Conseil des ministres. Et on est très sensibles à cette réalité-là que la Mauricie a réussi de grandes choses, mais qu'elle a eu beaucoup de défis à relever, qu'elle s'est retournée les manches, qu'elle s'est mise en action, qu'elle a favorisé la concertation des forces vives du milieu, que les gens se sont mobilisés. Alors, je peux vous dire que, quand un projet atterrit sur la table ou dans les dossiers d'un de mes collègues ministres, ces dossiers-là reçoivent toute l'attention à laquelle ils ont droit. Et moi, je me sens un peu privilégiée parce que, sincèrement, au cours des derniers mois, on a fait des annonces extraordinaires en Mauricie dans tous les comtés et des annonces qui vont redéfinir notre Mauricie, mais qui vont assurément enrichir notre population et assurer la pérennité de nos infrastructures, la pérennité de nos entreprises et des emplois qui y sont rattachés.

• (11 heures) •

Le Président (M. Huot) : Merci, Mme la ministre. M. le député de Maskinongé.

M. Plante : Bien sûr, M. le Président. Donc, écoutez, je continuerai dans la même veine que ma collègue, tout d'abord en rappelant, et bien sûr on en a fait le rappel, qu'effectivement il y a eu des aléas économiques au niveau de la grande industrie. On sent que c'est un tournant mondial, et souvent les grandes industries avec beaucoup d'emplois sont liées, justement, aux marchés mondiaux et sont plus fragiles quand il arrive soit une baisse, ou une crise, ou etc. Ce qu'il est important de dire, c'est que la Mauricie s'est prise en main et a diversifié son économie. Elle l'a diversifiée au niveau du tourisme, au niveau des entreprises manufacturières, mais à plus petite échelle et a su, justement, tirer son épingle du jeu. Et je vous reviendrai aussi avec quelques annonces qui ont été faites pour le gouvernement, dont le programme Québec branché, dont près de 12 millions de dollars ont été investis dans la MRC de Maskinongé pour, justement, permettre aux citoyens d'avoir l'Internet à haute vitesse, mais aussi permettre aux travailleurs autonomes... parce qu'on sait qu'avec la diversification économique de plus en plus les gens vont vouloir travailler de chez eux, pouvoir travailler trois jours à la maison, deux jours en entreprise et même se permettre d'aller travailler les deux ou trois journées dans des plus grands centres, soit Québec ou Montréal, mais pouvoir tout de même demeurer en Mauricie. Et donc c'est 40 millions qui ont été donnés pour la Mauricie au complet, donc, pour brancher 6 981 foyers, M. le Président, donc ce n'est pas rien.

Vous parler de l'aide aussi que le gouvernement fait. Et, on sait, on avait une stratégie quand le gouvernement est arrivé au pouvoir. On a basé notre stratégie manufacturière sur trois grands piliers : le manufacturier innovant, bien sûr, l'entrepreneuriat et les exportations, trois piliers qui sont essentiels pour permettre aux entreprises de l'ensemble des régions du Québec de se développer, créer des emplois. Et justement, M. le Président, avec cette stratégie-là, on a pu faire des annonces qui se sont reflétées chez nous, en Mauricie, dans nos entreprises. Et je vous parlerai de l'aide à l'exportation qui a été faite avec l'entreprise Duchesne à Yamachiche. Tantôt, ma collègue a parlé de l'entreprise Kruger, une entreprise importante qu'on a aidée dans sa transition pour permettre de maintenir les emplois, oui, effectivement, des emplois de qualité. C'est plus de 328 emplois à Trois-Rivières, en Mauricie.

Revenir aussi sur des aides qui ont été données tant à des organismes aussi pour permettre d'accompagner des entreprises. On peut regarder une aide financière de 740 000 \$ qui a été donnée au consortium Économie du savoir Mauricie pour permettre, justement, de faire l'accompagnement de diverses entreprises pour se développer, maintenir des emplois

et continuer de croître chez nous, en Mauricie. Vous parler aussi de l'aide qui a été donnée au Service d'intégration au travail.

Vous permettre de vous dire qu'on a travaillé aussi beaucoup au niveau de la Stratégie maritime. Et on est chanceux, en Mauricie, on est chanceux, à Trois-Rivières, d'avoir un port, d'avoir un port sur lequel se greffent plusieurs entreprises, et c'est de l'aide gouvernementale qui a été octroyée au port de Trois-Rivières de plus de 2,5 millions de dollars, M. le Président, grâce à quoi? Grâce à la vision du gouvernement, de la Stratégie maritime, grâce à notre vision du développement de l'entrepreneuriat.

Vous dire qu'une aide a été donnée aussi... On parlait du tourisme tantôt, d'entrée de jeu, et on est très chanceux et privilégiés d'avoir la ministre du Tourisme en Mauricie, mais vous dire aussi qu'on est choyés d'avoir des belles entreprises qui veulent innover, qui veulent se développer, et on peut parler du Kinipi Spa et Bains nordiques à Trois-Rivières. Je sais que, M. le Président, vous habitez la ville de Québec, vous êtes un député de la ville de Québec, mais sûrement que ces derniers jours vous avez pu voir passer, justement, l'annonce, la publicité du Kinipi Spa jusqu'à Québec, donc partout dans la province, parce qu'on a la chance d'avoir un joyau touristique, et le gouvernement est venu l'aider avec une aide de 3,5 millions de dollars.

Vous parler aussi de l'aide aux croisières, le M.S. Jacques-Cartier à Trois-Rivières, un autre 3,3 millions de dollars qui a été donné pour permettre, justement, le développement et la diversification économique.

Tantôt, je vous parlais de Marquis Imprimeur, Marquis Imprimeur qui est situé à Louiseville, qui était une entreprise auparavant tenue ou qui appartenait à Transcontinental. Et, à l'époque de l'achat par Marquis, on était beaucoup incertains sur l'avenir de cette entreprise-là. Mais bien au contraire, M. le Président, on a su de la compagnie... on a su travailler avec eux, et c'est une aide financière de 2 167 000 \$ qui a été donnée pour maintenir la pérennité de l'entreprise, la modernisation. Pourquoi moderniser les entreprises? Et je pourrais vous parler, M. le Président, du manufacturier, mais le manufacturier innovant. Donc, l'innovation nous permet, justement, de maintenir des emplois, maintenir des entreprises, maintenir de la diversification économique, et c'est ce que mes collègues et moi, on s'affaire à faire au quotidien pour la Mauricie.

Je vais terminer en vous parlant peut-être un petit peu plus des aides qui ont été données aussi aux divers centres qui permettent... comme le Centre de métallurgie, qui est situé à Trois-Rivières. Donc, c'est une aide de 2,6 millions de dollars pour permettre son maintien, sa modernisation, mais pour permettre aussi de développer des nouveaux produits, des nouveaux créneaux et pour nous permettre ensemble, aux citoyens de la Mauricie, de travailler et de continuer le développement.

Le Président (M. Huot) : Merci, M. le député. Votre temps est complété. Pour une quatrième série d'intervention, je cède la parole au député de Berthier.

M. Villeneuve : Merci, M. le Président. Le député de Nicolet-Bécancour ne m'en voudra pas si je lui fais un petit clin d'oeil. Tantôt, lorsqu'il a parlé de troisième voix, moi, j'ai pensé à troisième lien et je me suis dit : Le troisième lien, est-ce que ça va être fait avant ou après la démolition du pont de Québec? Mais c'est un clin d'oeil que je vous fais, tout simplement.

M. le Président, je voudrais parler d'éducation. C'est très important, parce qu'on sait que les mesures d'austérité toxique qui ont été mises en place par le gouvernement actuel ont fait très mal à l'éducation. Rappelez-vous du mouvement social Je protège mon école, rappelez-vous de ce mouvement-là. C'était quand même assez extraordinaire. Les gens se sont littéralement... pas attachés, mais, en tout cas, tenu la main, ils se sont mobilisés pour, justement, protéger leurs écoles. Et, M. le Président, ces coupures-là font en sorte qu'il y a moins de personnes pour supporter nos enseignants, nos enseignantes, parce qu'on le sait, les besoins sont là, ils existent. Et, s'il y a quelque chose qu'il faut protéger, c'est bien les budgets de l'éducation, M. le Président. Et on devrait le faire ne serait-ce que pour l'avenir de nos jeunes, pour l'amour du Québec — je pense que ça serait un sapré bon slogan à adopter, M. le Président — parce que nos jeunes, on doit s'assurer qu'ils puissent atteindre leur plein potentiel.

Et là je suis d'accord avec le député de Nicolet-Bécancour quant à la façon dont ça fonctionne, en confrontation, alors qu'on pourrait changer. Et moi, je suis d'accord, je suis partant pour regarder une nouvelle façon de faire. Je suis tout à fait d'accord avec ça. Alors, qu'on en fasse la proposition. Je peux même, moi-même, la faire, la proposition qu'on change la façon de faire. Parce que j'ai une question à poser aux députés de la Mauricie, M. le Président. Il y a eu une belle mobilisation pour l'école de Notre-Dame-du-Carmel...

M. Plante : ...du-Mont-Carmel.

• (11 h 10) •

M. Villeneuve : ...du-Mont-Carmel — merci de me reprendre, M. le député de Maskinongé — donc une belle mobilisation pour l'école de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, et parents et le personnel de l'école ont formé une longue chaîne humaine dans la cour de récréation pour la rentrée afin de tracer le périmètre de l'agrandissement du bâtiment qu'ils souhaitent obtenir. Savez-vous ce qu'ils veulent, M. le Président? Vous ne me croirez pas. Ils veulent tout simplement rencontrer quelqu'un du gouvernement. Alors, ma question est simple, vous allez voir la chance tantôt de prendre la parole en cette Chambre, M. le Président, ils vont avoir la chance, les députés de la Mauricie : Est-ce qu'ils peuvent confirmer, est-ce qu'ils peuvent prendre l'engagement que les gens vont rencontrer le ministre concerné? Alors, voilà, M. le Président, le message est fait, et j'ose espérer que ce sera positif comme réponse. Alors, ces gens-là veulent tout simplement avoir une rencontre avec le ministre.

M. le Président, je ne veux pas dépendre la situation comme étant sombre. Tout ce que je dis, c'est que, lorsqu'on est des députés d'une région, on doit se battre pour notre région. Parce que c'est vrai, ce que... et je suis d'accord avec la

ministre, je suis d'accord avec les députés que la région va bien puis que les... parce que les gens, M. le Président — c'est le berceau de l'industrie, hein, la Mauricie — ils ont ce sens-là de l'entrepreneuriat, ce sont des gens combattifs et ce sont des entrepreneurs, carrément, et donc je suis d'accord avec ça. Mais sans vouloir dépeindre la situation noire, mais je veux quand même montrer à quel point il y a des dossiers qui... pourtant, c'eût été facile de la part des députés de la Mauricie de se tenir debout, de mettre le pied à terre et de défendre leur région. Par exemple, l'UQTR, qui est un joyau en Mauricie, hein, ils vont perdre le programme concernant les infirmières de première assistance en chirurgie. Je pense que c'est pas mal terminé. Je suis allé sur le site hier, puis la page est introuvable, M. le Président. Pourtant, le ministre de la Santé et le ministre de l'Éducation, ils ont dit qu'ils étaient d'accord à ce que le programme reste. Mais où sont les actions? Où sont les actions, M. le Président? C'est la question que je pose. Alors, je pense que c'est légitime de le faire, M. le Président. Pour l'avenir de nos élèves, pour l'amour du Québec, il faut s'assurer que les budgets en éducation ne soient plus jamais sabrés comme ils l'ont été par les libéraux. Ce fut un saccage, et c'est un saccage, M. le Président. On a échappé des jeunes, on a échappé des jeunes au Québec, malheureusement, parce qu'il y a eu des coupures tout à fait indécentes en éducation. Et je le répète, s'il y a un endroit où il ne faut pas couper, c'est bien en éducation. C'est l'avenir du Québec dont on parle, M. le Président.

M. le Président, je vais aborder la santé, figurez-vous donc, et j'ai une autre question à poser à Mme la ministre. Ils ont fait une annonce avant la campagne électorale... pendant la campagne électorale 2014. L'urgence de Shawinigan, Mme la ministre, est-ce que ça s'en vient? Parce que, là, il ne reste plus beaucoup de temps. Le 1er octobre, c'est terminé, là. Alors...

Une voix : ...

M. Villeneuve : Oui, ça s'en vient, oui. Ça va faire quatre ans au 1er octobre, M. le Président, et plus, et ce n'est toujours pas confirmé. Alors, faire des annonces comme ça avant une campagne électorale et ne pas les réaliser, ça aussi, c'est relativement indécent, M. le Président.

Il me reste quelques secondes, M. le Président, je repose la question aux députés de la Mauricie : Quand se tiendront-ils debout, M. le Président? D'ailleurs, est-il trop tard pour le faire? Mais je pense qu'il n'est jamais trop tard pour le faire. C'est le rôle d'un député de défendre d'abord et avant tout sa région. Et je vous le dis, là, et je n'ai pas fini la liste, on va la faire tantôt, là, des dossiers où les députés ne se sont pas tenus pour défendre leur région.

Le Président (M. Huot) : Merci, M. le député. Mme la ministre, la parole est à vous.

Mme Boulet : M. le Président, je me rappelle des choses un peu comiques, parce qu'évidemment l'urgence à Shawinigan, elle est annoncée, et je suis profondément convaincue, et je suis très optimiste que cette annonce-là va venir de façon très imminente. Mais je pensais... à l'époque, on avait un centre ambulatoire dans le même hôpital, suite au décès qu'il a rappelé tout à l'heure, et il y avait la construction d'un centre ambulatoire. Et, d'après moi, il y a trois ministres de la Santé... puis ça a pris bien, bien du temps avant que ça finisse par se... Ce n'était pas le centre ambulatoire, c'était avant ça, mais le ministre, M. Trudel, à l'époque, était venu dire : Que les pépines pépinent. Et puis, finalement, après beaucoup d'années, c'est le Parti libéral qui a réussi à faire ce projet-là, parce qu'il ne s'était jamais fait, mais il avait été annoncé par trois ministres péquistes. Alors, ça, c'est important.

Alors, M. le Président, permettez-moi de revenir également sur le dossier de l'école de Mont-Carmel, là. Le collègue a raison, c'est un dossier... les gens du milieu du... je vais dire de la ville, de la municipalité se sont mobilisés. Ils veulent rencontrer le ministre de l'Éducation, la demande est faite. Ils devraient, à court terme, rencontrer le ministre de l'Éducation. Et c'est un projet qui vient d'être déposé, donc ce n'est pas un projet qui traîne depuis longtemps. C'est un projet qui vient d'être déposé, qui est à l'étude dans le cadre de l'autre série de projets qui pourront éventuellement être annoncés. Donc, ça aussi, c'est un dossier que je suis de façon particulière, alors on verra.

Maintenant, en matière d'éducation, écoutez, j'ai des chiffres ici, puis c'est quand même assez important. La rénovation des écoles, on a mis 20 millions de dollars cette année juste en Mauricie. Ça a pu permettre à 175 projets de se réaliser. Le budget de dépenses du ministère est en hausse, il est passé de 12 milliards à 13,4 milliards de dollars. Et je tiens à rappeler ici, au bénéfice de la population, 1,4 milliard de plus, là, c'est 1 400 millions de dollars de plus. Alors, le budget de dépenses du ministère est en hausse de 1 400 millions de dollars de plus. Et cette année on a eu des investissements historiques en matière de services aux élèves, donc 1,8 milliard de dollars, et, en matière d'infrastructures, 1,6 milliard de dollars. Alors, M. le Président, l'éducation, je pense que tout le monde ici... puis je pense que je ne fais pas de partisanerie politique, je pense qu'on y croit tous profondément. Nos jeunes, c'est l'avenir de demain. Ce sont ces jeunes qui, un jour, nous remplaceront comme députés, comme représentants, puis ce sont ces jeunes-là qui vont devenir chefs d'entreprise, qui vont créer de la richesse, qui vont créer des emplois, qui vont être mis à contribution. Et ce qu'il y a de beau avec cette jeunesse-là, c'est qu'elle n'a pas de frontières, elle n'a pas de limites. La planète est un terrain de jeux pour eux. Ils peuvent parler deux langues, trois langues, quatre langues. Ils ont la capacité, la capacité de voir grand, de voir loin, d'avoir une ambition qui est porteuse pour le Québec. Et Dieu sait que, partout sur la planète, on reconnaît le génie et le talent de nos étudiants québécois. Alors, je pense que ça, ça restera toujours, pour nous tous ici élus, une belle et grande fierté.

Alors, on a un système scolaire qui est performant, on a un corps professoral, dans nos écoles, totalement dédié, dévoué. Et Dieu sait que ce n'est pas toujours facile pour eux, mais, sincèrement, ils ont cette grande capacité là de former des jeunes qui ont un potentiel exceptionnel, des jeunes qui vont nous émerveiller, qui vont nous surprendre et qui vont faire des choses exceptionnelles. Alors, je pense qu'au Québec on a cette grande richesse là, et il ne faut jamais, jamais cesser d'investir en éducation parce que c'est notre avenir qui se joue ici.

Alors, je vais revenir également un tout petit peu, si vous me permettez, sur les soins de santé parce qu'il y a beaucoup de dossiers qui sont en train de se régler. Évidemment, le CHRTR à Trois-Rivières, la phase II est en train de se réaliser. C'est un projet qui est tout près de 50 millions de dollars. L'urgence à Shawinigan, qui devrait... c'est une annonce imminente, donc on a bon espoir de régler ce dossier-là, évidemment, très rapidement. Alors, ça, c'est intéressant pour notre réseau de la santé. Et ce qu'il y a d'important à dire également, c'est qu'il y a 30 000 personnes, en Mauricie, de plus qui ont trouvé un médecin de famille. On sait qu'on parle... au Québec, c'est 1 million de personnes qui ont trouvé un médecin de famille, qui ont eu accès à un médecin de famille, de plus, et en Mauricie ça se traduit par 30 000 personnes de plus qui, maintenant, ont accès à un médecin de famille. Ce n'est quand même pas rien. On se rappellera qu'on était une région où il y avait beaucoup de gens orphelins. On était en déficit également au niveau du nombre de médecins. Alors, ça également, on a récupéré, et le nombre de médecins aujourd'hui est en croissance. À chaque année, on a ce qu'on appelle des quotas ou des primes, des plans de répartition des effectifs médicaux, alors, à chaque année, en fonction des besoins, tant au niveau de l'omnipratique qu'au niveau des spécialistes, on a les autorisations pour recruter les effectifs nécessaires. À La Tuque, il n'y a plus de pénurie de médecins non plus...

Le Président (M. Huot) : Merci, Mme la ministre. C'est au tour du député de Maskinongé pour une période de cinq minutes.

M. Plante : Merci beaucoup, M. le Président. Donc, permettez-moi, d'entrée de jeu, de revenir au secteur de l'éducation, qui, effectivement, comme le mentionne ma collègue, est un secteur que notre gouvernement a priorisé, qu'on a désiré, justement, travailler à plus de services à l'élève. Et j'entendais mon collègue de Berthier nous parler de l'école de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, mais moi, j'aimerais lui parler de l'école Sainte-Marie, à Saint-Boniface, où, quand même, notre gouvernement a confirmé, d'entrée de jeu, l'agrandissement de cette école et a confirmé le maintien des élèves dans leur municipalité.

Je voudrais aussi lui parler de l'école Beau-Soleil, à la commission scolaire Chemin-du-Roy à Pointe-du-Lac, qui a subi, quand même, un agrandissement d'une valeur de 3 470 000 \$. Et, si je ne me trompe, c'est l'ajout de huit classes, M. le Président, pour, justement, maintenir des services de proximité aux élèves, et le fait qu'ils veuillent qu'ils aillent à l'école le plus près de leur domicile.

Vous parler des investissements au niveau de l'école Marie-Leneuf. Alors, pour les gens qui nous écoutent ce matin, je dois vous dire que l'ensemble des collègues, les cinq collègues de la Mauricie étaient très, très fiers de l'arrivée du ministre de l'Éducation dans cette école, qui est une école à vocation particulière, donc qui voit à donner des services aux enfants avec un handicap, plusieurs types de handicaps, et qui voyait des locaux très mal adaptés. C'était une école qui datait de plusieurs années. Tantôt, le député de Nicolet-Bécancour parlait de 30 ans. J'ai juste 36 ans, ça fait que passé 30 ans, j'ai un petit peu de difficultés à m'en rappeler, mais je peux vous dire que cette école-là avait au moins 40 ans, donc devait avoir des réparations majeures, et notre gouvernement en a fait sa priorité, sa priorité, et a investi une somme de 18 440 000 \$ justement pour que les élèves aient un endroit adapté à leurs besoins et pour leur permettre d'apprendre dans un environnement plus sécuritaire.

• (11 h 20) •

Vous dire aussi qu'on a aidé aussi divers remplacements de systèmes de réfrigération d'arénes. Et là vous allez me dire : L'éducation, l'aréna... Mais, oui, les élèves des différentes écoles profitent, justement, de ces arénes-là et sont permis... Alors, c'était important pour nous d'aider à la mise aux normes.

On peut vous parler aussi de l'annonce du gouvernement, une annonce très, très importante au niveau de la Politique de réussite éducative, du jamais-vu, et avec des objectifs très ambitieux d'ici 2030. Alors, M. le Président, on est très, très, très fiers parce qu'on a un ministre de l'Éducation, et je dois vous le dire, qui est très, très, très centré sur les dossiers et sur la réussite de nos jeunes.

Vous dire aussi qu'effectivement on a fait et on a travaillé à de l'ajout d'espace, de l'espace sportif, parce qu'on a parlé... et tout le monde sait et tout le monde est au courant de la volonté du gouvernement de... Avec la Politique de l'activité physique, du sport et du loisir Au Québec, on bouge!, donc, on a aussi aidé à l'ajout de gymnases dans différentes écoles. Et moi, je veux vous en parler d'un en particulier qui est à l'école de Saint-Élie-de-Caxton. Donc, j'ai pu faire l'annonce, l'an dernier, d'un gymnase pour permettre, effectivement... le député de Berthier me parle des lutins à Saint-Élie, mais effectivement pour permettre à nos jeunes et aux lutins de Saint-Élie de pouvoir faire du sport dans un endroit conforme et pour permettre, justement, d'avoir une population plus en santé. Vous parler aussi d'une autre annonce financière qui a été faite pour l'ajout d'un gymnase à l'école Laflèche à Shawinigan, donc une annonce importante à laquelle les collègues de la ville de Shawinigan ont travaillé très, très fort pour, justement, donner plus de services. On pourrait continuer encore longtemps.

Et je veux vous parler aussi de l'appui du gouvernement aux centres collégiaux de transfert de technologie, les CCTT, qui sont des outils incroyables pour le développement économique en région, qui sont aussi des outils de concertation. Et donc c'est une aide financière de 12 millions supplémentaires qui a été offerte à l'ensemble des CCTT justement pour leur permettre de réaliser mieux et pour permettre de servir mieux la population et les divers centres d'apprentissage. Vous dire aussi, M. le Président, qu'on a travaillé très, très fort en Mauricie, pour vous dire que 50 millions de dollars ont été investis pour divers projets d'embellissement et de rénovation d'écoles.

En terminant, M. le Président, je tiens à le rappeler, et ce qui est important, les dossiers en Mauricie, on s'en occupe. Et là je sais qu'il y a des gens de chez moi qui m'écoutent, et moi, j'ai une école qui a subi un petit problème de structure et qu'on a dû fermer, et pour leur dire que la priorité de leur député, mais qui sera aussi la priorité du ministre, ça va être de maintenir les élèves dans un endroit de proximité, il s'agit de l'école à Maskinongé. C'est un dossier que je chéris

particulièrement parce que, vous savez, on a dû déménager, l'an dernier, tous les enfants et les envoyer au centre communautaire. Et on remercie d'ailleurs la municipalité et les gens de Maskinongé de ce bel esprit d'entraide, et leur dire qu'on en fera une priorité pour ce qui est de l'agrandissement de l'autre école pour permettre d'accueillir l'ensemble des enfants. Merci, M. le Président.

Le Président (M. Huot) : Merci, M. le député. Pour une prochaine série d'intervention, je cède la parole au député de Berthier.

M. Villeneuve : Merci, M. le Président. M. le Président, c'est tout chaud, ça vient de sortir ce matin dans *Le Nouvelliste* : *La réforme du ministre de la Santé* : « *Un échec sur toute la ligne* ». Allez lire ça, là, allez lire ça, puis après ça vous viendrez me dire que vous avez fait le travail, hein?

« Catherine Héroux, préposée aux bénéficiaires au CHSLD Roland-Leclerc, est venue expliquer à quel point les conditions de travail étaient difficiles pour elle et ses collègues. Manque de personnel, équipes réduites tous les jours depuis trois semaines, personnel fatigué et services réduits aux usagers ne sont que quelques exemples de ce qui se vit au quotidien.

« [...] Le personnel est fatigué, est à bout. On demande des congés pour se reposer, mais ils nous sont refusés parce qu'il manque du monde. Si on refuse le temps supplémentaire obligatoire, [ils] nous [menacent] d'avoir une note à notre dossier. Ça me détruit de voir que je ne peux pas répondre aux simples demandes des usagers par manque de temps et de personnel. »

Et, M. le Président, à la toute fin, on dit : «...la région a dû éponger 44 millions de coupures [...] dans le réseau de la santé», 44 millions de coupures.

Ça m'amène à vous parler, M. le Président, d'un dossier que la ministre doit sûrement connaître, puisqu'elle a été ministre déléguée à la Santé, l'inéquité en santé dans la Mauricie. Est-ce que vous savez, M. le Président, qu'en 2011-2012 l'inéquité en santé dans la Mauricie se situait à moins 43 millions de dollars? Donc, Mauricie—Centre-du-Québec, parce que c'est les deux ensemble, il manquait moins 43 millions de dollars. Quand on est arrivés au pouvoir, M. le Président, en 2012, le premier geste qu'a posé... un des premiers gestes qu'a posé Réjean Hébert, ministre de la Santé à l'époque, ça a été de prendre le problème de front et de tenter de le corriger. On s'était donné un horizon de quatre ans, M. le Président. On était minoritaires. En à peine deux ans, M. le Président, on a réduit l'inéquité en santé en Mauricie à 15 millions. Et vous savez quoi? Le gouvernement libéral... Elle doit connaître ça, Mme la ministre — elle était ministre déléguée à la Santé — cette inéquité-là. Et vous savez quoi, M. le Président? Eh bien, aujourd'hui, après quatre ans de règne libéral, l'inéquité en santé dans la Mauricie—Centre-du-Québec, il est à 38 millions. 38 millions de dollars, là, que la Mauricie laisse sur la table avec le Centre-du-Québec. Ils sont où, les députés de la Mauricie, M. le Président, pour s'insurger contre ça? Ils ont où? Il me semble que... J'imagine qu'est-ce qu'on pourrait faire avec 38 millions de dollars supplémentaires. Et là ça ne comprend pas le 44 millions sur quatre ans que je viens de vous parler, là. Là, on parle vraiment d'un 38 millions de dollars que la Mauricie—Centre-du-Québec n'a pas et ne peut pas utiliser. Pourquoi c'est comme ça, M. le Président? C'est simple, c'est parce que le financement des établissements de santé au Québec fonctionne souvent, en grande partie, sur l'historique, ce qui fait en sorte qu'on ne prend pas en compte le fait que la population peut être vieillissante dans une région plus que dans une autre. C'est peut-être le cas aussi de la Mauricie, la population est vieillissante. Et, quand on dit population vieillissante, on dit besoins plus grands, exemple, en soins à domicile. Ça peut être parce qu'il y a des particularités, des spécificités pour une région. Et malheureusement, M. le Président, quand on fonctionne par financement historique, on ne tient pas compte de ces spécificités-là et de ces particularités-là. Et donc moi, je veux savoir de la part des députés de la Mauricie, là : Ça ne vous a pas tenté de mettre votre pied à terre puis dire : Assez, c'est assez, et que le 38 millions, là, il faudrait corriger cette iniquité-là? Parce que les gens de la Mauricie, M. le Président, ils sont en droit de pouvoir toucher ce montant-là.

Alors, écoutez, je le dis, je le répète, je ne suis pas ici pour broser un tableau sombre de la Mauricie, je suis ici pour tenter le moins de donner un petit électrochoc à mes collègues de la Mauricie parce qu'ils sont au gouvernement, M. le Président, ils ont les outils, ils ont les leviers pour intervenir, au moins corriger une injustice de cet ordre-là, M. le Président. Nous, on l'a commencé en 2012. Aux crédits, on a posé la question quand les libéraux sont arrivés au pouvoir. La députée du Parti québécois — j'allais dire Mme Diane Lamarre — a posé la question au ministre, et le ministre a dit : On va continuer. Ils ont continué un an. Puis après ça, pouf! on est retombés dans les ornières, il y a eu des coupures paramétriques. Vous savez c'est quoi, des coupures paramétriques, M. le Président? C'est exactement ça, c'est qu'on ne tient pas compte des spécificités des régions, on coupe pour couper. Et là la région de la Mauricie—Centre-du-Québec se retrouve avec une inéquité en santé de 38 millions de dollars.

Alors, moi, là, M. le Président, là, si les députés libéraux, là, si la CAQ est d'accord, là, bien, qu'on le fasse, le combat, M. le Président, pour corriger cette inéquité-là en santé dans tout le Québec, parce qu'elle n'est pas seulement en Mauricie—Centre-du-Québec. Dans ma région, Lanaudière, elle aussi présente, cette inéquité-là. Et nous, on en a fait une bataille, avec mes collègues du Parti québécois, des députés du Parti québécois, justement, et on a mis le plan en marche en 2012. Malheureusement, le gouvernement libéral a trouvé que c'était une trop bonne idée, M. le Président, il a décidé de ne pas donner suite. Et voilà où on se retrouve : moins 44 millions, ce matin, dans *Le Nouvelliste*, des gens qui sont à bout de souffle parce qu'il y a eu des coupures extrêmes. Et en plus on laisse sur la table, année après année... Faites le calcul, année par année, là, M. le Président, 38 millions, là, depuis 15 ans que les libéraux sont au pouvoir, là, hein, Mauricie—Centre-du-Québec, 40 millions multiplié par 15 ans, et vous allez avoir le chiffre, ou à peu près le chiffre, M. le Président, de ce qu'ils ont laissé sur la table.

Le Président (M. Huot) : Merci, M. le député. Merci, M. le député de Berthier. Mme la ministre, la parole est à vous.

Mme Boulet : Merci, M. le Président. Ce qui me fascine toujours, M. le Président, c'est qu'on peut faire dire n'importe quoi à des chiffres. Alors, il faut toujours nuancer, il faut dire les choses, il faut avoir l'honnêteté de dire les vraies choses à la population. Alors, il n'y a pas eu de coupures dans le budget, ils n'ont pas eu les augmentations budgétaires auxquelles ils souhaitaient. Alors, les augmentations n'ont pas été à la hauteur de ce que le CIUSSS demandait, mais le budget a toujours été en croissance, M. le Président. Alors, le CIUSSS est le plus gros CIUSSS de tout le Québec. Alors, le CIUSSS, le CIUSSS—Mauricie—Centre-du-Québec, c'est 17 000 employés, M. le Président, c'est le plus gros CIUSSS du Québec.

Et je ne m'obstinerai pas avec les collègues, parce que je vais leur dire bien honnêtement, puis ils le savent : Moi, je suis pharmacienne de profession et je ne viendrai pas vous dire, ce matin, que tout va bien puis que c'est parfait dans le réseau, là. Je ne ferai pas ça, je ne vous dirai pas ça. Je vous dis juste que ce qui a été fait, ce qui a été fait, puis je pense qu'à plusieurs égards ça fonctionne bien, ça a été de centraliser toute l'opérationnalité de nos organismes régionaux en matière de santé, et tout ça dans le souci de donner un meilleur service à la population. Alors, au lieu que la population se réfère à son hôpital régional, à son hôpital local, bien, à ce moment-là, les listes d'attente pour les opérations et pour les examens médicaux... Alors, une personne qui est en attente d'un examen médical, si elle ne peut pas l'avoir rapidement chez elle, dans son établissement local, bien, à ce moment-là, elle est référée sur une liste régionale, et peut-être que, dans un autre établissement, on peut lui offrir le service, l'examen, tout ça plus rapidement.

• (11 h 30) •

Alors, évidemment, ce n'est pas parfait, c'est un système qui est perfectible, c'est un système... Tout le monde le sait, comment que c'est gros, alors ce n'est pas évident de faire des virages et de changer ces organisations-là. Mais je vous rappellerai, M. le Président, que 99 % des gens... en fait, 92 % des gens qui ont à subir une opération sont opérés à l'intérieur des six mois, 50 % sont opérés à l'intérieur de 34 jours et que les délais en chirurgie ont été diminués de façon importante. Il y a eu des sommes d'argent qui ont été investies en novembre 2017, et il y a 4 000 chirurgies de moins sur les listes en chirurgie. Je le rappelle tout à l'heure, ça a permis également de donner accès à un médecin de famille à près de 1 million de Québécois, donc des gens qui n'avaient pas la possibilité d'être inscrits sur une liste pour voir un médecin, donc 1 million, qui se traduit en 30 000 personnes chez nous, en Mauricie.

Il y a eu également la mise en place de supercliniques, M. le Président, les supercliniques, qui sont ouvertes sept jours sur sept, 12 heures par jour. Donc, ce sont comme des mini-urgences, mais qui ne sont pas à l'intérieur d'un établissement de la santé, ils peuvent être à l'extérieur, donc, ou si on peut appeler ça un CLSC, mais qui est ouvert sur une période, sur un horaire, un calendrier beaucoup plus grand. Donc, les gens, dans ces supercliniques-là, peuvent se présenter à toute heure du jour, sept jours sur sept, même le samedi et le dimanche. Donc, il y a plusieurs supercliniques qui ont vu le jour au Québec. Chez nous, on en a une, actuellement, à Trois-Rivières, où est en train de construire cette superclinique-là.

On a amélioré également la desserte à Cloutier-du-Rivage parce que c'était une préoccupation de ce secteur-là de la ville de Trois-Rivières que l'établissement soit fermé parce qu'on sait que l'établissement reçoit beaucoup de gens en services de première ligne. Et on a également l'urgence à Grand-Mère, tout à l'heure le collègue en parlait. S'il y en a une qui est sensible à la situation de l'urgence de l'ancien Hôpital Laflèche à Grand-Mère, c'est bien moi. Alors, actuellement, on est après regarder, avec une équipe de médecins à Grand-Mère, comment on pourrait transformer cette clinique-là en superclinique et transférer les services d'urgence de l'Hôpital Laflèche à la clinique pour faire en sorte... d'une superclinique qui sera ouverte et accessible sept jours sur sept et 12 heures par jour. Donc, si on réussit à mettre en place cette superclinique-là, on aura une accessibilité aux soins de première ligne beaucoup supérieure, à la superclinique qu'on sera capable de mettre en place, par rapport à ce qu'on a actuellement à l'urgence de l'Hôpital Laflèche à Grand-Mère.

Alors, assurément, tout n'est pas parfait, M. le Président, mais moi, je peux vous dire que mon collègue travaille fort et que son souci à lui, c'est de donner les meilleurs soins, de favoriser l'accessibilité aux soins à la population et de faire en sorte que les gens attendent le moins possible, que ça soit pour un examen ou pour une chirurgie.

Alors, il reste encore des choses à faire. Je comprends parfaitement bien que, dans nos CHSLD, là où on reçoit nos personnes âgées, il y a une difficulté à recruter des préposés aux bénéficiaires, il y a une difficulté également avec les ratios pour les infirmières. On est en négociation, actuellement, avec les infirmières et on est très sensibles, et tous les collègues défendent ce point de vue.

Le Président (M. Huot) : Merci. Merci, Mme la ministre. Je cède maintenant la parole au député de Maskinongé pour cinq minutes.

M. Plante : Merci beaucoup, M. le Président. Donc, écoutez, d'entrée de jeu, je ferai un petit retour sur la santé et rappeler quand même — et ma collègue vient de le mentionner, mais c'est important — que, depuis notre arrivée au gouvernement, depuis la réforme du Dr Barrette... du ministre de la Santé, excusez-moi, M. le Président, 30 000 patients supplémentaires ont un médecin de famille, et ça, c'est très important.

Effectivement, tout n'est pas parfait. Et tantôt j'ai entendu le député de Nicolet-Bécancour qui parlait de la perte de quelques services, dont deux services spécialisés que j'avais à l'hôpital Comtois de Louiseville, qui maintenant... la décision du CIUSSS—Mauricie... MCQ a été de créer des pôles d'expertise, des centres d'expertise, et à l'hôpital de Louiseville on a eu le pôle d'expertise en endoscopie digestive. Ce pôle d'expertise là, M. le Président, a permis de beaucoup alléger, justement, la liste d'attente en endoscopie digestive. Et d'ailleurs les pôles d'expertise permettent d'avoir des gens, du personnel qui travaille au quotidien à faire le même examen, donc ils deviennent plus performants et ils peuvent, par la suite, faire plus d'examens par jour, et on constate une bonne augmentation de performance à ce niveau-là.

Je veux juste rappeler qu'on a quand même eu, à l'hôpital Comtois, un ajout de six lits en réadaptation... excusez-moi, six lits en réadaptation modérée, et aussi rappeler, et ce qui est très important, le maintien, quand même, de l'urgence — c'est une urgence pour les cas mineurs, mais de proximité pour 24 heures par jour, sept jours-semaine — et le maintien des deux points de service du CLSC à Saint-Paulin, Saint-Alexis.

Comme le disait ma collègue... Et moi, je vais vous avouer que j'ai une petite sensibilité au dossier de la santé. Comme vous savez, ma conjointe est atteinte de la sclérose en plaques, et mon père a des maladies quand même plus chroniques ces temps-ci. Et moi, je peux vous dire que, malgré que tout n'est pas parfait... et je tiens à lever mon chapeau au personnel infirmier, au personnel médical, qui font un travail exceptionnel, parce que mon père a été hospitalisé le 2 janvier, et je dois vous dire que, depuis ce temps-là, ça va très, très bien. Je tiens à remercier, justement, le personnel du CHRTR ou le centre hospitalier régional de la Mauricie du service exceptionnel qu'ils offrent aux patients.

En terminant, puisque c'est ma dernière intervention, M. le Président, aujourd'hui dans cette interpellation, j'aimerais rappeler à quel point l'ensemble des collègues, effectivement, sont attachés aux citoyens de la Mauricie. J'ai entendu mes deux collègues des deux oppositions parler de la beauté des paysages, de l'accueil des gens. Et effectivement on a une très, très belle région et on est privilégiés d'avoir une région qui peut se diversifier, qui peut aussi, M. le Président, malgré les aléas de l'économie... Et là, présentement, on est dans une période exceptionnelle, une période florissante, mais a déjà vécu des années beaucoup, beaucoup plus dures au milieu des années 90 ou au début des années 2000, où c'était beaucoup plus difficile et où les gens, je vais vous le dire comme on dit chez nous, en arrachaient beaucoup. Et présentement ça va beaucoup mieux. Il y a un travail de concertation, il y a un travail de fond, il y a surtout un travail de volonté de diversification, tant au niveau de l'économie, mais même au niveau des divers services. Et je suis très, très fier, moi, dans mon secteur, dans ma circonscription, on a un développement au niveau de l'économie corporative ou solidaire, si on veut. Donc, les gens se mobilisent, travaillent ensemble, créent des entreprises.

Souligner aussi que les enjeux restent importants. Et effectivement l'agriculture est un enjeu très, très important pour la région de la Mauricie. Vous dire qu'on est fiers d'avoir quand même des producteurs qui sont fiers, qui travaillent fort. Ce n'est pas toujours évident, puis on le sait, le monde de l'agriculture, mon collègue de Berthier en est porte-parole, ce n'est pas un monde facile. Il y a eu les aléas des marchés, il y a eu aussi la reprise des fermes. De plus en plus, des fermes plus en plus grosses et de moins en moins de petites fermes familiales, donc tout ça crée des enjeux. Il y a la foresterie, il y a le développement économique. Mais je tiens à assurer l'ensemble des citoyens de la Mauricie, l'ensemble des citoyens du Québec que leurs représentants en Mauricie, d'est en ouest et du nord au sud, sont des gens dévoués, des gens de coeur, des gens de la Mauricie.

Et au départ le député de Berthier parlait d'arrivée et d'origines mauriciennes. J'ai eu le privilège de fêter le 350e anniversaire, il y a deux ans, de l'anniversaire de la fondation de la ville de Louiseville et le 100e anniversaire de fondation du village de Sainte-Angèle-de-Prémont, où mes parents sont issus. Et juste vous dire qu'il y a 350 ans ma famille débarquait à Louiseville sur les bords de la rivière du Loup, et 350 ans plus tard, on croit toujours que c'est un coin de terre paradisiaque et on croit toujours en son développement, en ses gens, et on va continuer à travailler en ce sens, M. le Président pour le reste du mandat, mais aussi pour les autres années à venir. Alors, je vous remercie et je vous souhaite une bonne fin de journée.

Le Président (M. Huot) : Merci. Merci, M. le député. M. le député de Nicolet-Bécancour, pour une période de trois minutes.

• (11 h 40) •

M. Martel : Oui. Un débat de 2 h 8 min, c'est un peu ridicule. Tantôt, je parlais des hôpitaux. Moi, je vous dis, le député de Maskinongé, Mme la ministre, dites à votre population que 2003, les services qu'il y avait dans l'Hôpital Laflèche, dans l'hôpital Comtois, qu'aujourd'hui les citoyens de vos municipalités en ont plus; moi, je pense que non. On a perdu beaucoup de services avec toutes les réformes que vous avez faites. Vous avez énoncé beaucoup de chiffres au niveau économique. Dites à votre population que le député de Nicolet-Bécancour ne dit pas la vérité quand que le salaire moyen en Mauricie est un des plus bas au Québec. C'est beau faire des annonces, c'est beau, mais il faut regarder la réalité en face.

Je ne peux pas comprendre les députés de la Mauricie, qui n'ont pas défendu les contribuables de la Mauricie par rapport à la taxe scolaire. Écoutez, on a une taxe scolaire de 0,30 \$ du 100 \$ d'évaluation. On regarde la Mauricie, 0,12 \$, 0,10 \$. Je ne comprends pas comment ça se fait que vous avez perdu ce combat-là. La seule logique pour déterminer la taxe, c'était de regarder la taxe qui était la plus basse dans une commission scolaire d'une région. Ça veut dire que votre couple de personnes âgées qui a une résidence de 100 000 \$ en Mauricie — il n'est pas plus riche que celui des Laurentides — lui, il va payer 300 \$ pour son compte de taxe alors que la région des Laurentides, ils vont payer à peu près 100 \$. C'est indéfendable. Vous êtes cinq députés de la Mauricie. C'est inacceptable que vous ayez laissé passer une chose comme ça.

Dernière chose, le dossier d'Aleris. Je vous pose la question, j'aimerais ça avoir une réponse éventuellement, je le sais que ce ne sera pas aujourd'hui. Moi, je prétends qu'il y a à peu près 15 millions de dollars dépensés par les fonds publics pour maintenir le site tel qu'il est là. Il n'y a rien de réglé. M. le ministre, il avait dit, l'année passée, qu'il y avait une ordonnance, qu'on procéderait rapidement. Et vous savez ce que votre collègue de Champlain a dit au mois de janvier? Il a dit : Prochaine campagne électorale, là, je vais m'occuper de ça. J'ai parlé avec les autorités de la ville de Trois-Rivières ce matin, il n'y a rien qui a été fait depuis l'année passée sur le site Aleris. C'est inacceptable.

A un moment donné, c'est important que les... Les députés de la Mauricie, ils ne peuvent pas tout mettre dans la cour de la ministre puis dire : La ministre va s'en occuper. Les députés, ils ont un travail à faire. Dans le cas de l'hôpital Comtois, je regarde mon collègue de Maskinongé, il vit exactement ce que je vis par rapport à l'Hôpital Christ-Roi, on a

perdu des services à cause de la réforme du ministre Barrette. Il faut se battre pour les milieux. Vous venez, tous les deux, de milieux ruraux. Il faut se battre pour...

Le Président (M. Huot) : Merci. Merci, M. le député de Nicolet-Bécancour. Merci.

Conclusions

Nous en sommes maintenant aux dernières interventions. Donc, Mme la ministre, en conclusion, vous avez 10 minutes.

Mme Julie Boulet

Mme Boulet : Alors, merci, M. le Président. Je vais, d'entrée de jeu, répondre... bien, je vais tenter de répondre, parce que... J'ai toujours eu une très belle collaboration avec le député de Nicolet-Bécancour, et j'espère que cette collaboration-là va se poursuivre dans le temps. Alors, pour le dossier d'Aleris, on va vous revenir, là, parce que, moi, c'est la première fois, là, que j'entends parler, là... Mon collègue serait peut-être mieux placé que moi pour vous répondre à cette question-là, mais on va vous revenir.

Je voudrais parler de la taxe scolaire, parce que j'étais convaincue que le collègue viendrait là-dessus, et je veux juste lui dire : La loi, elle n'est pas passée. La loi, elle n'est pas allée en commission parlementaire. Alors, je voudrais juste qu'il ait une petite retenue quand il dit qu'on ne s'est pas battus, parce que, pour moi, le processus n'est pas terminé. Et une loi, c'est toujours fait pour être amélioré, bonifié quand ça passe en commission parlementaire. Puis on est capables de comprendre les enjeux, nous aussi. Alors, je lui donne ma parole que cette bataille-là, on va la faire, nous aussi. Alors, ça, c'est important.

Alors, je rappelle, par contre, que la CAQ a voté contre la baisse de la taxe. Mais je comprends qu'elle est ailleurs, alors, ça, je comprends également leur position. Maintenant, c'est un premier pas. Ce qu'on voulait faire dans un premier temps, c'était de faire en sorte que... Dans une même région, il arrivait que des maisons situées sur deux rues différentes avaient une facture ou un compte de taxe scolaire différent. Donc, dans un premier temps, ce qu'on a tenté de faire, c'est rétablir l'équité dans une même région pour les citoyens qui sont, des fois, des voisins ou à des rues voisines. Alors, c'est plus de 600 millions de dollars qui ont été investis pour rétablir cette équité-là. Maintenant, c'est un premier pas, alors, si le... En fait, l'idée de la CAQ peut être regardée. Il faudra savoir, dans un premier temps, combien ça représente d'argent et est-ce que l'État a la capacité d'assumer cette facture-là, quels services devront être coupés pour payer la somme de cette facture-là. Mais je comprends, et je comprends que, pour les citoyens de la Mauricie, il y a une bataille à mener, et soyez assurés qu'on va la mener. Alors, ça, au niveau du dossier de la taxe scolaire, c'est ce que j'avais à dire.

Au niveau des soins de santé, évidemment... je l'ai dit d'entrée de jeu, moi, je viens d'un petit milieu, mon collègue Marc est d'un petit milieu, également, alors évidemment que la réforme, ça apporte des transformations, des modifications, dans nos communautés, qui ne sont pas sans bousculer. Mais tout ça, l'objectif commun était de donner de meilleurs services, une meilleure accessibilité à la population sur l'ensemble d'un territoire. Parce qu'on sait notamment que, dans les régions plus éloignées ou dans les plus petites communautés, c'est difficile d'avoir des spécialistes à temps plein, alors des fois ils viennent une fois par semaine lire les radiographies, ils viennent une fois par semaine pour la néphrologie, pour la radiologie. Donc, le citoyen, s'il a accès à un spécialiste seulement qu'à mi-temps ou seulement qu'une journée par semaine, est-ce que ce n'est pas mieux qu'il fasse partie d'un grand ensemble de soins de santé régional puis qu'à ce moment-là, même s'il est en région plus éloignée, il puisse avoir accès aussi rapidement, à tous les jours, aux mêmes spécialistes que la personne qui est au milieu d'une grande ville? Alors, c'est un peu l'objectif que ce regroupement-là visait, c'était de donner, pour l'ensemble des citoyens, peu importe où ils sont situés sur le territoire québécois, au lieu d'avoir des accès limités par la disponibilité, souvent, des examens et des chirurgies, d'avoir accès comme tout le monde, comme si ce citoyen-là était au cœur d'une grande ville. Donc, comment on peut donner cet accès-là à tous les citoyens du Québec, c'était l'objectif de la réforme.

Et, quand on mêle à ça les supercliniques qui prennent forme, qui se mettent en place, bien, on voit qu'il y a 1 million de Québécois de plus qui ont aujourd'hui un médecin de famille. On voit que le nombre de chirurgies a augmenté de façon importante, que 50 % des gens ont leur chirurgie à l'intérieur de six mois, alors... je dis 50 %, je m'excuse, là, c'est 92 % à l'intérieur de six mois. Alors, ça, c'est important de dire que ces choses-là ont évolué puis qu'ils ont... c'est ça, 92 % à l'intérieur de six mois, 50 % à l'intérieur de 34 jours. Alors, tout n'est pas que noir, tout n'est pas que négatif. Alors, il reste des choses à améliorer, on en convient tous. On est des députés ruraux, alors, comme vous, et les batailles, on va les mener parce que nous aussi, on croit que nos citoyens ont droit à des services égaux à tous les autres citoyens du Québec. Alors, ça, je pense qu'on peut tous en faire un engagement ici, et personne ne peut penser que nous sommes de mauvaise foi ou de mauvaise volonté à l'égard de ces dossiers-là.

Dire que la Mauricie, sincèrement, on est partis de loin. Ça a été difficile, il y a eu des fermetures de grandes entreprises, beaucoup de pertes d'emploi. On a tous dû se retrousser les manches, et je pense qu'on peut dire, aujourd'hui, mission accomplie. Il reste encore des choses à faire, mais il y a eu des beaux projets qui ont pu être initiés, qui ont pu voir le jour parce que le gouvernement leur a fait confiance, parce que le gouvernement a décidé d'investir. Et, si le taux de chômage est passé de 9,3 % à 5,2 %, M. le Président, ce n'est pas la conclusion de tout, mais ça indique une tendance, une tangente qui nous fait croire que notre économie est en train de se reprendre en main. Ce n'est pas le même type d'emplois, le député de Nicolet-Bécancour a raison. Malheureusement, les grandes entreprises ont dû subir les contrecoups d'un marché, au niveau mondial, qui s'est transformé. Alors, ça, là-dessus, la marge de manoeuvre des gouvernements est plus

limitée à cet égard-là, et je le sais, que vous le savez tout aussi bien que moi. On est allés voir ces grandes entreprises là, on leur a proposé de les aider, on a tout mis ce qu'on pouvait mettre en place sur la table, que ça soit les papetières, en leur donnant des possibilités forestières plus grandes, mais à un moment donné le choix des entreprises privées était de dire : Nous, on doit rationaliser, nous, on doit aller vers des entreprises où le coût d'opération est le moindre. Alors, ça a été leur choix à eux, ultimement, de fermer les entreprises en Mauricie qui étaient, soit dit en passant, vieillissantes, qui n'avaient pas été modernisées, qui n'avaient pas été mises au goût du jour, c'étaient des machines à papier qui dataient de plusieurs décennies. Donc, malheureusement, ça a passé par les entreprises de Shawinigan dans un premier temps.

Alors, mais, quand je regarde les investissements et qu'on parle de la Wayagamack, de la Kruger, quand on parle de la venue de CGI à Shawinigan, de Nemaska Lithium, de WestRock à La Tuque, qu'on a permis de mettre à niveau... On a Xylo-Carbone également, où va produire, en fait, du biocarburant à partir de résidus forestiers.

Alors, il y a des choses très intéressantes qui se font. Moi, je pense qu'il faut faire confiance à l'avenir. Et, avec le Fonds d'appui au rayonnement des régions, c'est 21 millions de dollars que la Mauricie bénéficiera dans les cinq années. Donc, à terme, dans la dernière année, c'est presque 6 millions de dollars que le gouvernement va donner à la Mauricie. Et la Mauricie sera maître d'oeuvre, elle pourra disposer de ces sommes d'argent là avec toute sa pleine et entière autonomie, avec ses choix de priorisation, indépendamment des programmes gouvernementaux. Ce n'est pas Québec qui va venir dire à la Mauricie ce qu'elle doit faire avec ces sommes d'argent là, mais ça va être la Mauricie qui va dire aux différents ministères comment ces argents-là doivent être investis, quels sont les projets qu'on veut soutenir, les projets auxquels on croit. Et, oui, on aura besoin de capital de risque parce que, quand on veut reconvertir une économie, il y a un certain risque qu'on doit prendre. Et le message du gouvernement, c'est qu'il est prêt à nous accompagner et à nous soutenir dans cette prise de participation là de risque.

Le fonds de Gentilly, évidemment, c'est bien. Ça n'a pas créé et ça ne créera pas 40 000 emplois. Désolée, M. le député, ça ne créera pas 40 000 emplois. Et on a dû, évidemment, mettre à niveau... on a... parce qu'il y avait une date butoir qui était 2018. Alors, la ministre, à l'époque, la ministre libérale, qui était Mme Thériault, a modifié les paramètres pour mieux s'ajuster aux besoins de ce fonds-là. Alors, on a fait une nouvelle répartition de l'enveloppe, soit 125 millions pour la MRC de Bécancour et la ville de Trois-Rivières et 75 millions pour les autres MRC du Centre-du-Québec et de la Mauricie qui ont un indice de vitalité économique inférieur à 1. Donc, en disant ça, on vient aider ceux qui sont en plus grande difficulté, soit Nicolet-Yamaska et L'Érable pour le Centre-du-Québec, et Shawinigan, Mékinac, La Tuque, Maskinongé et Les Chenaux pour la Mauricie. On va reconduire cette enveloppe-là jusqu'en 2023. Donc, on avait peur, à un moment donné, de perdre les sommes si on tombait à la date butoir. Donc, une reconduction de ces sommes-là qui est une bonne nouvelle.

Et, pour la MRC de Bécancour et la ville de Trois-Rivières, vont être maintenant admissibles les projets en lien avec la relève entrepreneuriale, les entreprises du secteur primaire ayant un projet de première transformation ou de production de culture en serre de produits alimentaires, parce qu'ils n'étaient pas admissibles, les coûts reliés aux équipements et à l'immobilisation pour les projets d'investissement liés à des accélérateurs d'entreprises, finalement les aides financières consenties pour le financement d'études pourront atteindre 10 % de l'enveloppe au lieu de 5 % et des mesures d'assouplissement pour les projets d'entreprises du secteur touristique. Alors, la ministre du Tourisme ne pouvait que saluer cette nouvelle modification qui va permettre à l'industrie touristique d'aller encore plus loin, d'être ambitieuse, de voir loin, de voir grand et de demeurer parmi les meilleures.

Alors, je le rappelle, le taux de chômage en Mauricie est passé de 9,3 % en avril 2014 à 5,2 % actuellement. C'est du jamais-vu depuis plusieurs décennies en Mauricie. Nos entreprises cherchent actuellement des travailleurs, et non l'inverse, M. le Président.

• (11 h 50) •

Le Président (M. Huot) : Merci, Mme la ministre. Je cède maintenant la parole au député de Berthier. Vous avez également 10 minutes pour votre conclusion.

M. André Villeneuve

M. Villeneuve : Merci, M. le Président. Dès qu'on s'est rencontrés ce matin, je l'ai dit tantôt, je vais le redire, la ministre m'a dit : Vous avez du temps à perdre pour venir ici parler de la Mauricie. Mais je ne pense pas que ça soit du temps perdu, au contraire, M. le Président. Et ce sur quoi on s'entend tous, c'est de dire que la Mauricie va bien. Effectivement, elle va bien. Et je vous dirais que la Mauricie va bien parce que les gens y vivent et qui l'habitent sont des gens entrepreneurs, ce sont des gens... comme on l'a dit, des défricheurs, M. le Président, ce sont des gens qui n'ont pas peur de foncer. Et, ce faisant, M. le Président, imaginez un instant ce que la Mauricie pourrait faire si le gouvernement du Québec était un véritable partenaire de la Mauricie. Parce que, là, on va se le dire, on va se le dire, les députés de la Mauricie qui sont au gouvernement, M. le Président, ont accepté avec un certain enthousiasme les mesures que le gouvernement a mises en place. Et qu'est-ce qu'ont fait ces mesures-là, M. le Président? Elles ont nui à la Mauricie. Alors, imaginez un gouvernement qui prendrait de bonnes orientations, de bonnes décisions, à quel point la Mauricie pourrait faire encore mieux, M. le Président, hein? Lorsqu'on a un partenaire qui fait des politiques qui viennent nuire à notre région, c'est difficile. Mais ce sont des gens, M. le Président, qui ont une grande résilience, et je suis heureux d'entendre que tout le monde s'entend là-dessus, s'entend sur le caractère vraiment résilient des gens de la Mauricie. Ils ont eu des périodes difficiles, ils ont su passer au travers, M. le Président.

Alors, pourquoi je vous dis que j'ai de la difficulté à comprendre comment est-ce que les députés de la Mauricie — puis la ministre, Mme la ministre était assise autour de la table du Conseil des ministres, M. le Président — n'ont pas été capables de dire au gouvernement : À un moment donné, c'est assez? Je veux juste leur rappeler, là. Puis ça, tout le monde au Québec s'entend là-dessus, M. le Président.

2014-2015, là, 2014-2015, 2015-2016, là, les mesures d'austérité du Parti libéral ont fait mal au Québec en santé, en éducation, en économie. Et tous les analystes le disent, il y a eu une perte au PIB. Je ne veux pas rentrer dans les détails, mais il y a eu des pertes au PIB. Ces mesures-là sont venues fragiliser les gens les plus vulnérables de notre société comment? Et là, M. le Président, moi, je nous invite tous, là, et les gens qui nous écoutent... Je veux juste rappeler l'histoire, là. C'est en 2001 ou en 2002, justement suite à un incident dans le comté de Saint-Maurice, le député M. Claude Pinard avait appelé l'Assemblée nationale en pleines vacances de la construction. Je pense que des députés de cette trempe-là, là, M. le Président, ça en prendrait plus, et je m'inclus là-dedans, là, je m'inclus là-dedans. Je ne veux pas faire de... je m'inclus... mais ça en prendrait plus pour être capables, à un moment donné, de dire, M. le Président, au gouvernement : Ça n'a pas de bon sens, ce que vous faites là.

En 2015-2016, le ministre des Finances, il appelle le premier ministre puis il dit : M. le premier ministre, savez-vous quoi? On a atteint l'équilibre budgétaire, on peut arrêter de couper. Le premier ministre dit : Non, non, non. Les députés de la Mauricie sont d'accord, tous les députés du Parti libéral sont d'accord, le plan de la CAQ, on continue à l'appliquer. Go! On y va, puis on continue à saigner le monde. C'est ça qu'ils ont fait, M. le Président.

Là, il faut se dire les vraies choses, là. N'essayez pas de défendre l'indéfendable puis dire qu'il n'y a pas eu de coupures en éducation. N'essayez pas de défendre l'indéfendable en disant qu'il n'y a pas eu de coupures en santé. C'est indéfendable. Tout le monde s'entend là-dessus, M. le Président. Il y a eu des dommages incroyables non seulement en santé, il y a eu des dommages incroyables suite aux coupures. Mais il faut se rappeler aussi, M. le Président, que le ministre de la Santé s'est mis tout le monde à dos, mais vraiment tout le monde à dos. Puis depuis deux semaines, M. le Président, c'est assez... bien, je pense... je ne sais pas si je peux dire rigolo, là, mais le... Je ne sais pas si le premier ministre a parlé au ministre de la Santé, mais il a complètement changé, il est métamorphosé. Y aurait-il une élection pas loin, M. le Président? Le ministre de la Santé s'est mis tout le monde à dos. M. le Président, vous avez déjà été en affaires, j'ai déjà été en affaires, et, quand on veut qu'une réforme fonctionne dans une entreprise, on s'assure de mettre tout le monde dans le coup, pas d'avoir tout le monde contre nous. Bien, c'est ça que le ministre de la Santé a fait, tout le monde contre eux.

Et les députés de la Mauricie, je le dis encore, les députés libéraux, M. le Président, ils n'ont pas mis leur pied à terre, ils n'ont pas dit : C'est assez, arrêtez, arrêtez de couper, on a atteint l'équilibre budgétaire. Non, on continue à couper. Pourquoi? On veut se ramasser un butin de guerre, M. le Président. On veut se ramasser un trésor de guerre pour le 1er octobre. Et déjà, là, on le sait, hein, ça a commencé à pleuvoir, les cadeaux. La vieille politique, je suis d'accord avec le député de Nicolet-Bécancour, de la vieille politique. On ne pensait pas voir ça. M. le Président, les titres des journaux, c'est incroyable, hein? Les titres dans les journaux, ce qu'ils disent, c'est que c'est dégoûtant, ça n'a pas de bon sens de faire une chose comme ça. Mais c'est ça, la réalité, et tout le monde sait ça, M. le Président, tout le monde sait ça.

M. le Président, tantôt, j'écoutais la ministre, on parlait des CRE qu'ils ont créées. Les libéraux ont créé les CRE, conférences régionales des élus, en 2003. Pour ce faire, ils ont aboli les CRD, hein? Et là, en revenant au pouvoir en 2014, ils ont aboli les CRE. Donc, ils ont, d'une certaine façon... Et je comprends le député de Maskinongé quand il me dit : Ils n'ont pas aboli la concertation régionale, non, parce que les gens sont plus résilients que ça. Mais ils les ont-ils aidés pas à peu près, M. le Président, pensez-vous? Ils les ont désorganisés complètement, mais complètement. En plus, ils coupent dans les CLD. Ce n'était pas assez, on coupe dans les CLD.

Et tantôt je trouvais ça assez rigolo, j'écoutais que le pacte avec les municipalités, la FQM était contente. Bien oui, ils les ont coupés de 300 millions, M. le Président. En connaissez-vous beaucoup, de monde, vous, quand on vous annonce qu'on va vous couper de 300 millions, qu'ils sortent le champagne, puis le gâteau, puis, hein, c'est la fête? En connaissez-vous beaucoup? Personne n'est d'accord avec ça, M. le Président. C'est sûr que la FQM puis les municipalités doivent continuer à travailler avec le gouvernement en place, même si parfois ils ont l'impression que le gouvernement travaille contre les municipalités puis contre les citoyens du Québec. Bien sûr, ils n'ont pas le choix, il est élu, il est là.

Tantôt, je vous citais M. Mitterrand, hein, président de la France, feu M. Mitterrand : «Le peuple ne se trompe jamais, mais on peut tromper le peuple.» Et c'est ça qui est arrivé, M. le Président. Jamais le Parti libéral n'a dit, en campagne électorale, qu'il était pour couper dans la santé comme il l'a fait. Jamais il n'a dit qu'il était pour couper en éducation comme il l'a fait. Jamais le Parti libéral n'a voulu dire, M. le Président, en 2012, lors de la campagne, que Gentilly, eux aussi, ils l'auraient fermée. Pourquoi? Parce que c'était un gouffre financier épouvantable. Point Lepreau, au Nouveau-Brunswick, était un exemple patent de la situation dans laquelle on se dirigeait avec Gentilly-2. Mais nous, M. le Président, on a eu le courage de le faire, puis on l'avait annoncé dès 2009. On avait un mandat de la population pour le faire, on l'a fait et on a mis un fonds de diversification. Je remercie la ministre, quand même, elle nous félicite pour le Fonds de diversification. Et, fait à noter, c'est assez particulier parce qu'on a mis le Fonds de diversification en place, on a aidé une centaine d'entreprises la première année. Quand les libéraux sont arrivés, on a vu une chute, M. le Président, d'aide aux entreprises. Là, ils commencent à comprendre que, finalement, un fonds, il faut que ça serve à quelque chose, et là ils l'utilisent un peu plus intelligemment. Bon, parfait, soit.

Alors, M. le Président, moi, je demande, là, aux députés du Parti libéral de la Mauricie de mettre leur pied à terre, notamment sur l'inéquité en santé. Vous laissez sur la table 38 millions de dollars par année dans Maskinongé—Centre-du-Québec. Et ça, là, vous devriez être aux premières lignes. Vous devriez être aux premières lignes. Vous devriez faire la file au Conseil du trésor pour aller dire au ministre du Conseil du trésor que ça n'a pas de bon sens, puis au ministre de la Santé que ça n'a pas de bon sens. Bien, nous, en 2012, M. le Président, une inéquité comme ça, là, une injustice comme ça, là, bien, on a décidé de s'y attaquer. On a été là 18 mois, on a baissé de moitié et du deux tiers l'inéquité en santé dans Maskinongé—Centre-du-Québec, du deux tiers. Dans Lanaudière, on l'a baissée de moitié.

Une voix : ...

• (12 heures) •

M. Villeneuve : Excusez, Maskinongé... excusez, Mauricie—Centre-du-Québec. On l'a baissée du deux tiers, M. le Président. Alors que les libéraux sont revenus au pouvoir en 2014, et là de 15 millions, c'est remonté à 37 millions. Vous laissez sur la table... parce que vous ne vous tenez pas debout pour défendre votre région, puis vous ne vous tenez pas debout pour défendre des principes, pourtant, qui, à leur face même, sont nécessaires. Comment accepter de couper en éducation? Comment accepter de couper en santé? Comment accepter que les plus démunis de la société soient à ce point frappés, M. le Président? C'est ça que je trouve inacceptable.

Et je le redis, puis je le salue, Claude Pinard, en passant, des députés de cette trempe-là, M. le Président, ça en prendrait davantage. Des députés qui sont au gouvernement, M. le Président, hein, qui décident qu'ils vont mettre leur pied à terre puis qui disent : Là, là, la situation, elle n'a pas de bon sens, il faut arrêter. On n'a pas vu ça avec les députés actuels du Parti libéral en Mauricie, M. le Président, et c'est tout à fait incroyable.

Et là, écoutez, M. le Président, il va y avoir des élections le 1er octobre prochain, là. La population fera son choix. Mais je tenais aujourd'hui, je tenais aujourd'hui à mettre en lumière cette situation-là. Moi, je pense que, si comme députés, on doit loyauté à notre chef, bien, on doit d'abord et avant tout loyauté à nos commettants, à nos électeurs, nos électrices, à notre région. Et je pense que de piler sur des principes ou des valeurs parce qu'on dit oui, oui, oui au chef, M. le Président... et j'ose espérer ne jamais en arriver là, et j'ose espérer que ce n'est pas le cas des députés de la Mauricie.

Alors, M. le Président, je leur demande encore une fois d'interpeler le premier ministre, d'interpeler l'ensemble du Conseil des ministres que maintenant, là, on n'a pas le choix, il faut essayer de réparer les pots cassés, essayer de jouer non pas la partie partisanerie campagne électorale, mais de travailler pour les Québécois, M. le Président. Et, je vais le répéter, l'avenir du Québec, ce sont nos jeunes, et, pour l'amour du Québec, j'espère que plus jamais nous ne verrons une situation comme celle que nous avons vécue. Merci, M. le Président.

Le Président (M. Huot) : Merci, M. le député de Berthier. Merci, Mme la ministre responsable de la région de la Mauricie, M. le député de Maskinongé, M. le député de Nicolet-Bécancour, Mme la secrétaire, tout le personnel de l'Assemblée.

Alors, compte tenu de l'heure, je lève la séance. Et la commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die. Merci. Bonne fin de semaine.

(Fin de la séance à 12 h 1)